

VISITE DE TEBBOUNE EN ARABIE SAOUDITE

Une nouvelle dynamique prometteuse pour la coopération bilatérale

P. 24

ALGÉRIE-QATAR

Le Président Tebboune et l'Emir du Qatar se félicitent de l'évolution des relations bilatérales

P. 24

ATTENTAT DE GOMBI AU NIGERIA

L'Algérie condamne "fermement" l'attaque terroriste

P. 24

PREMIER CAS DE CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

LE DISPOSITIF NATIONAL DE PRÉVENTION MIS EN AVANT

L'annonce du premier cas de coronavirus en Algérie, un citoyen italien venu par voie aérienne à Alger, a été l'occasion de mettre à l'épreuve le dispositif national de prévention. Saluée par le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé, pour ses efforts pour faire face à l'épidémie, l'Algérie réagit avec prudence; le président Tebboune a instruit les services publics concernés pour "une extrême vigilance", tandis que les services sanitaires s'occupent des voyageurs ayant pris le même vol que le ressortissant italien. Un numéro vert 3030 a été mis à la disposition du public.

P. 11

DKnews



BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Appel à la mise en place de mécanismes de prévention

P. 3

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

"L'alimentation d'Alger totalement rétablie depuis hier"

P. 3

ORAN

Ouverture de la 11^e édition du Salon international des voyages, des transports et de l'équipement hôtelier

P. 3

SANTÉ

NUTRITION

5 super-pouvoirs méconnus du citron

P.p 12-13

F   T BALL

USM ALGER

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Dziri Billel

P. 21



MUSIQUE JAPONAISE
Le duo de musique traditionnelle "Wagaku Miyabi" a animé un concert à Alger

P. 17

MDN

Visite guidée au centre de formation des troupes spéciales à Biskra

P. 2

ENERGIE - MINISTÈRE

Installation de M. Abdelkrim Aouissi au poste de secrétaire général du ministère de l'Énergie

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a procédé mardi à l'installation du nouveau secrétaire général du ministère, M. Abdelkrim Aouissi en remplacement de Madame Fatma Zohra Cherfi, a indiqué un communiqué du même ministère.

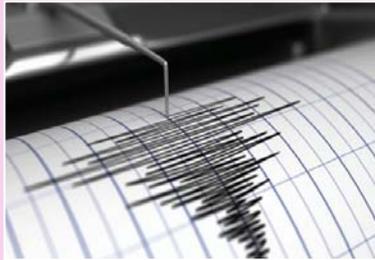
La cérémonie s'est déroulée au siège du ministère en présence des cadres du secteur de l'énergie, note la même source.

Diplômé de l'École nationale de l'administration (ENA), M. Aouissi dispose d'une longue expérience dans le secteur de l'énergie et a occupé plusieurs postes dont celui du directeur de la réglementation et des études juridiques, selon le communiqué.



ALGÉRIE/SÉISME

Secousse tellurique de 3 degrés dans la wilaya de Skikda



Une secousse tellurique de magnitude de 3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 10h21 dans la wilaya de Skikda, indique le centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au sud-est de Ain Bouziane dans la même wilaya, précise-t-on de même source.

Tremblement de terre de 3,4 degrés près d'El-Harrouch (W. de Skikda)

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistré hier 26 février à 2 heures 23 minutes (heure locale) près d'El-Harrouch, dans la wilaya de Skikda, indique le centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre du séisme a été localisé à 6 km au sud d'El-Harrouch, précise-t-on de même source.

SALON EL-OUED

Près de 80 exposants au salon national des entreprises économiques



Près de 80 exposants prennent part au salon national des entreprises économiques ouvert hier à l'université Chahid Hamma-Lakhdar à El-Oued.

Ces entreprises (publiques et privées) ont été sélectionnées pour avoir joué un rôle important dans l'accompagnement pédagogique des étudiants (Licence et Master) dans leurs travaux de recherches et leurs stages pratiques de fin d'études, a indiqué à l'APS la chargée de communication du salon.

Cette première édition du Salon, dont la plupart des participants (80 %) exercent dans différentes filières de l'industrie et de la production, dont l'industrie alimentaire, l'agroalimentaire et la transformation, a pour objectif de répondre aux besoins du marché local, a précisé Ahlem Harrach.

Elle vise à offrir aux opérateurs économiques une opportunité pour exposer leurs produits et leur savoir-faire dans le cadre des efforts menés pour l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique, a-t-elle souligné.

Des organismes liés au monde de l'investissement industriel, dont des banques, compagnies d'assurance et institutions de services, en plus des établissements de formation participent également à cette manifestation.

Initié par l'Université d'El-Oued en marge du séminaire du Doctorat international pluridisciplinaire, placé sous le signe "technologies modernes et qualité de vie", tend à offrir aux étudiants et aux chercheurs universitaires l'occasion de bénéficier de stages pratiques au sein d'entreprises économiques, selon les organisateurs.

ARMÉE/COMMUNICATION

Biskra: visite guidée au centre de formation des troupes spéciales

Une visite guidée au centre de formation des troupes spéciales "chahid Mohamed Saïd Benchayeb" de Biskra, relevant de la 4ème région militaire, a été organisée mardi au profit des représentants des médias nationaux. Dans une allocution donnée à l'occasion, le commandant du centre le colonel, Farid Benmehrez a inscrit l'initiative dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire pour renforcer la relation de l'armée à la nation et présenter cette institution de formation et la nature de ses missions ainsi que les phases de son évolution. Des cadres du centre ont présenté aux journalistes les diverses structures notamment pédagogique de cette institution militaire et les équipements utilisés par les troupes spéciales dans l'exécution de leurs missions.

Un documentaire a exposé l'évolution de l'arme des troupes spéciales en Algérie et le rôle du centre de formation dans la préparation physique et militaire des éléments de cette arme et les entraînements qu'ils suivent outre les tâches qu'ils seront amenés à assurer au terme de leur formation. Les invités du centre ont également pris connaissance des étapes de formation suivies par les soldats élèves notamment ceux les préparant à faire face aux situations diverses de terrain et à maîtriser le maniement des multiples armes à leur disposition. Une manœuvre tactique et des exhibitions d'arts martiaux ont été exécutées par des éléments des troupes spéciales à l'occasion.

SALON ORAN

Ouverture du 2^e salon international d'investissement en immobilier, bâtiment et travaux publics

Le 2ème salon international de l'investissement en immobilier, bâtiment et travaux publics a été ouvert hier au palais des expositions de haï M'dina Jidda d'Oran sous le thème, "Oran pour l'investissement et l'exportation 2020" avec la participation de 93 exposants du pays et de l'étranger. Ce salon réunit des entreprises nationales publiques et privées spécialisées dans l'immobilier, le bâtiment, l'aménagement externe et de l'intérieur de Tunisie, Canada, Turquie, Belgique et autres ainsi que des institutions bancaires spécialisées dans le financement de l'immobilier, l'habitat et l'agence de soutien à l'emploi de jeunes "ANSEJ". Cette manifestation économique initiée par l'agence de communication "Sunflowers com" est répartie sur trois expositions de "l'Immobilier, Bâtiment et Travaux Publics", "Industrie et sous traitance" et "Transport et Logistique", dans le but de créer l'harmonie et l'espace d'échange entre professionnels économiques, compte tenu de l'importance des multi-secteurs dans le développement d'une économie productive.

Cet événement, premier du genre dans l'ouest du pays, est l'occasion de renforcer les relations de partenariat entre les professionnels participants, a souligné le commissaire du salon Ahmed Haninich, avant d'ajouter que cette manifestation deviendra, à partir de cette édition, une tradition annuelle dans la wilaya d'Oran de par son statut comme pôle économique par excellence. En marge de cet événement économique, qui se poursuit jusqu'au 2 mars prochain, des conférences-débat seront programmées sur divers sujets connexes tels que l'assainissement du climat des affaires et la facilitation des procédures d'investissement dans le domaine du foncier industriel et du cadre juridique et fiscal ainsi que du financement et autres.

JUSTICE

Tribunal de Bir Mourad Raïs : le P/APC de Kouba placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le Tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a ordonné le placement en détention provisoire du président de l'Assemblée populaire communale (PAPC) de Kouba, Adjaïlia Mokhtar, pour des chefs d'inculpation relatifs notamment à "la falsification de documents de délibérations" et à "l'abus de fonction", a-t-on appris mercredi auprès des services du parquet général d'Alger.

L'affaire fait suite à une plainte déposée par une citoyenne pour des préjudices causés à son immeuble suite aux travaux de construction d'un projet immobilier à Kouba (sur les hauteurs d'Alger) appartenant à Kamel Chikhi, dit "el-bouchi", a indiqué la même source.

Le PAPC est poursuivi dans cette affaire pour des chefs d'inculpation relatifs à "la falsification de documents de délibérations", "la détérioration de documents archivés" et à "l'abus de fonction", selon les services du parquet général d'Alger. Le juge d'instruction près le Tribunal de Bir Mourad Raïs, désigné par la Cour d'Alger, en raison de la jouissance de l'accusé du privilège de juridiction, a décidé de placer le mis en cause en détention provisoire. Le procès de Kamel Chikhi et d'autres individus, tous poursuivis pour octroi et perception d'avantages ainsi que d'abus de fonction, a débuté mercredi au tribunal de Sidi M'hamed d'Alger.

ENERGIE - ÉLECTRICITÉ

Alger: coupure d'électricité prévue demain dans la commune de Chéraga (SDA)

L'alimentation en électricité sera interrompue demain dans la commune de Chéraga (Alger) en raison de travaux de maintenance du réseau de transport de haute tension, a indiqué hier un communiqué de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bologhine, relevant de la Société de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA).

Cette coupure programmée vendredi 28 février de 06h à 10h00 concernera la commune de Chéraga en partie et affectera les localités suivantes : domaine Alioua Fodil, Ammara, Ammara II, Petit Staouéli, Cité El Djazi, 400 logements ENA, Oued Bridja, 394 logements MIP, lotissements Aissat Idir et Emir Soltane, Institut Pasteur, Centre toxicologie et le Centre national de contrôle pharmaceutique, a précisé la même source. A cet effet, la Direction de la distribution de Bologhine met au service de sa clientèle le numéro 33 03, joignable H/24, 7j/7 pour de plus amples informations, a ajouté le communiqué.

PORT D'ORAN

Refoulement de deux cargaisons de 4,8 tonnes d'équipements domestiques en provenance de Chine

Deux cargaisons totalisant 4,8 tonnes d'équipements domestiques en provenance de Chine ont été refoulées récemment par les services de contrôle aux frontières du port d'Oran, a-t-on appris mercredi du directeur régional du commerce Fayçal Ettayeb.



Une première cargaison de 3,5 tonnes d'équipements domestiques d'une valeur de 7,1 millions DA a été refoulée pour "non conformité de l'étiquetage" et la seconde cargaison, de même nature et d'une charge de 1,36 tonne pour une valeur de 6,4 millions DA, également importée de Chine, a été également refoulée pour la même infraction, a indiqué à l'APS M. Ettayeb, rappelant qu'une cargaison de 11 tonnes de produits électroménagers en provenance du même pays a été refusée d'admission, durant le même mois, au port d'Oran pour, également, "non conformité de l'étiquetage".

Selon la même source, 2,3 tonnes de raisin en provenance d'Italie ont été refusées d'admission par les services de contrôle aux frontières du port de Ghazaouet durant le mois en cours. La marchandise, d'une valeur de 211.000 DA, a été refoulée par les services de contrôle aux frontières en raison du "taux de moisissure élevé".

Les services de contrôle aux frontières ont refusé d'admission au port d'Oran, une cargaison de 46 tonnes d'arômes alimentaires importés de Suisse, d'une valeur de 13 millions DA, pour une infraction liée au double étiquetage de documents commerciaux, a ajouté le même responsable.

La Direction régionale du commerce d'Oran regroupe les wilayas d'Oran, de Mostaganem, de Sidi Bel-Abbes, d'Aïn Témouchent et de Tlemcen.

JUSTICE

MONTAGE AUTOMOBILE ET FINANCEMENT OCCULTE DE LA CAMPAGNE DE BOUTEFLIKA:

Report du procès en appel au 1^{er} mars

Le procès en appel impliquant d'anciens hauts responsables de l'Etat dans des affaires de montage automobile et de financement occulte de partis politiques et de la campagne électorale d'Abdelaziz Bouteflika pour un 5^e mandat présidentiel, a été reporté hier une seconde fois au 1^{er} mars à la demande de la défense.

Ce procès en appel avait été déjà reporté une première fois le 12 février par la Cour d'Alger.

Il intervenait suite à l'appel interjeté par le Parquet et le collectif de défense contre le verdict prononcé, le 10 décembre 2019, par le Tribunal de Sidi M'hamed, condamnant, notamment, les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia à une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions de DA, avec confiscation de tous ses biens, et Abdelmalek Sellal, à une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA.

Dans la même affaire, les anciens ministres de l'Industrie et des Mines, Abdesselem Bouchouareb a été condamné à une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre, Youcef Youfi d'une peine de 10 ans de prison ferme, et Mahdjoub Bedda d'une peine de 10 ans de prison ferme.

Ont été condamnés également l'ancienne ministre et wali Nouria Yamina Zerhouni à une peine de 5 ans de prison ferme, les hommes d'affaires Ahmed Mazouz à une peine de 7 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, Hassan Larbaoui à une peine de 6 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, et Mohamed Bairi à une peine de 3 ans de prison ferme.

Le fils de l'ancien Premier ministre, Fares Sellal a été condamné, quant à lui, à une peine de 3 ans de prison ferme.

TRIBUNAL SIDI M'HAMED : 10 ans de prison ferme requis à l'encontre de Kamel Chikhi dit "El-bouchi"

Le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed a requis hier dix (10) ans de prison ferme à l'encontre de Kamel Chikhi, dit "El-bouchi" (Le boucher) assortis d'une amende d'un (1) million de dinars, dans une affaire "d'octroi et perception d'avantages" ainsi que "d'abus de fonction".

Le procès a été reporté le 5 février, pour absence des accusés dont certains sont en détention provisoire, et à cause de l'absence à la barre des personnes qui devaient témoigner.

Des peines allant de deux (2) à dix (10) ans de prison ferme ont été requises à l'encontre d'autres personnes impliquées dans la même affaire, dont l'ancien P/APC de Benaknoun, Kamel Bouarab (10 ans de prison ferme assortis d'un million de dinars), le fils de l'ancien wali de Relizane, Djial Eddine Lemehal (8 ans de prison ferme assortis de 500 mille dinars) et Abdelkader Ben Zahra, ancien chauffeur de l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel (6 ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de dinars). Deux ans de prison ferme assortis d'une amende de 200 mille dinars ont été requis à l'encontre de trois autres personnes impliquées dans la même affaire. En juillet dernier, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, dans une autre affaire, Kamel Chikhi à dix (10) ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un (1) million de DA avec interdiction, pendant 5 ans, de conclure des marchés publics, outre le versement de 10 millions de DA au trésor public en tant que partie civile, pour "incitation à l'abus de pouvoir et octroi de pots-de-vin à des fonctionnaires des services de l'urbanisme d'Alger en contrepartie d'indus services".

La même instance judiciaire avait prononcé des peines allant de quatre (04) à huit (08) ans de prison ferme à l'encontre de 12 autres accusés pour "abus de pouvoir et de fonction, et acceptation de pots-de-vin et de cadeaux de l'accusé principal, Kamel Chikhi, en contrepartie de facilitations administratives pour la réalisation de ses projets immobiliers".

Le tribunal avait également prononcé la saisie des biens immobiliers de certains accusés et des membres de leurs familles, et des amendes de 500.000 DA.

APN:

Reprise des travaux aujourd'hui en plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprend aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de l'Assemblée.

Dix-huit questions sont programmées et seront adressées, lors de cette plénière, aux ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Justice, de la Jeunesse et des Sports et de l'Agriculture et du Dé-

veloppement rural, précise la même source.

Ces questions concernent également les ministres de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Travaux publics, du Transport et des Ressources en eau, ajoute le communiqué.



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME :

Appel à la mise en place de mécanismes de prévention

Les participants à un forum international sur "la stratégie internationale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", ont souligné mardi à Mostaganem la nécessité de mettre en place des mécanismes pratiques garantissant la prévention des deux crimes.

L'importance de concentrer ces mécanismes dans les opérations de régulation de certains domaines qui nécessitent d'importants flux de liquidité, tels que l'immobilier, en plus des activités d'importation et d'exportation, a été soulignée lors du forum organisé par l'Université "Abdel Hamid Ibn Badis".

Dans ce contexte, l'enseignant de droit général à l'Université de Mostaganem, Mohamed Karim Nouredine, a relevé "l'importance du rôle de contrôle du marché parallèle dans divers domaines, à l'instar du marché des devises, dans la diminution de la circulation de la liquidité financière en faveur des transactions par banques". Il a également insisté sur "l'importance d'ac-

tiver le rôle des notaires et des opérateurs économiques dans l'opération de déclaration des soupçons pour prévenir les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme".

Aussi, l'universitaire a souligné "la nécessité de parvenir à une harmonie entre les différents textes juridiques sur la prévention de ces crimes, avec la nécessité de renforcer la coopération internationale dans ce domaine", d'autant que les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme sont des affaires complexes sans aucune dimension géographique et entraînant des effets dévastateurs sur les pays.

Pour sa part, l'expert soudanais, Ayman Madjdoub Salem El Bar, a exposé l'expérience de son pays dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que les mécanismes administratifs internes en vigueur dans la prévention de ces deux crimes, appelant les pays à appliquer les recom-

mandations et décisions internationales visant à prévenir et lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Pour sa part, l'universitaire en droit privé à l'Université de Mostaganem, Nadia Hamida, a mis en garde contre les dangers des financements virtuels (Internet) et ce que peut engendrer cette mobilité de fonds, difficile à suivre et aux sources inconnues.

Elle a plaidé pour l'intensification de la coopération judiciaire et sécuritaire internationale pour faire face aux nouvelles techniques utilisées dans le domaine du financement virtuel, d'autant que "certaines institutions financières fictives sont devenues un médiateur dans le financement des groupes terroristes". Des experts d'Algérie, du Soudan, d'Irak, d'Egypte, de Tunisie, du Koweït et de Turquie prennent part à ce forum international de deux jours, organisé par le Laboratoire des droits de l'homme et des libertés publiques de l'Université de Mostaganem.

ALGER

"La distribution de l'eau potable totalement rétablie hier avant le délai prévu"

La distribution de l'eau potable a été rétablie hier dans les communes d'Alger impactées par les coupures suite aux travaux de réparation des fuites entamés la veille, soit avant les délais prévus, a annoncé le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki.

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection effectuée sur les lieux des travaux entrepris par la SEAAL dans la commune de Rouiba, M. Berraki a affirmé que le retour à la distribution de l'eau potable 24h/24 pour les 34 communes d'Alger, impactées par les travaux de réparation des fuites, interviendra mercredi à un jour d'avance sur le plan-

ning prévisionnel. Sautant la mobilisation et l'implication des cadres et travailleurs de la SEAAL pour la réparation rapide de quatre fuites d'eau au niveau de la capitale, M. Berraki a souligné que les travaux engagés au niveau de la commune de Rouiba concernent une conduite de diamètre de 1,5 mètre alimentant 34 communes de l'Est d'Alger, dont le débit de la fuite est estimé à 6000m³/j, une quantité pouvant satisfaire, a-t-il noté, les besoins de 40.000 ménages. Précisant que tous les moyens nécessaires avaient été mis en œuvre afin de réaliser avant les délais impartis des travaux de réparation des fuites

d'eau, le ministre des Ressources en eau a réitéré à l'occasion de l'engagement de son département à poursuivre la lutte contre les fuites d'eau au niveau national, et ce, dans l'objectif de préserver cette ressource en vue de faire face aux besoins des citoyens notamment dans les prochains mois.

Dans le cadre de son programme de préparation de la saison estivale, la SEAAL avait entamé lundi la réparation de 4 fuites d'eau.

Ces travaux devaient se dérouler selon le planning arrêté du lundi 24 février à 08H00 à jeudi 27 février à 20H00.

Anticipant sur les perturba-

tions engendrées par cette opération d'envergure en matière de l'alimentation en eau potable dans nombreuses localités d'Alger, la SEAAL a continué à assurer la disponibilité de l'eau au mois de 06h00 du matin jusqu'à 16H00, parallèlement aux travaux menés pour la réparation des fuites détectées sur le réseau.

Dans le cadre de cette opération, la SEAAL a du procéder à l'arrêt total d'une des deux principales canalisations de transfert d'eau issues de la station de traitement de Bou-douaou (wilaya de Boumerdès), destinées à alimenter les communes de la wilaya d'Alger.

ORAN :

Ouverture de la 11^e édition du Salon international des voyages, des transports et de l'équipement hôtelier

La 11^e édition du Salon international des voyages, des transports et de l'équipement hôtelier et de restauration s'est ouvert mercredi au Centre des conventions "Mohamed-Benahmed" d'Oran avec la participation de 300 exposants algériens et étrangers.

L'événement, dont l'ouverture a été présidée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hassane Mermouri, enregistre la participation d'opérateurs du secteur touristique de plusieurs pays, dont la Tunisie, le Maroc, la Turquie, l'Allemagne, l'Espagne, les Emirats arabes unies, la France, la Tanzanie, l'Ethiopie, et la République Tchèque, ainsi qu'une forte participation des professionnels algériens.

La manifestation, placée sous le slogan : "Tourisme, accueil et hospitalité au rendez-vous", vise à impulser la destination touristique de l'Algérie, faire découvrir les potentialités touristiques nationales, et promouvoir les produits de différentes agences de voyages, établissements hôteliers et stations thermales.

L'événement économique, organisé

jusqu'au 29 février, à l'initiative de l'agence de communication "Astra" à Oran et sous le parrainage du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, est une occasion d'échanger entre les opérateurs algériens et leurs homologues étrangers, des expériences dans le domaine du développement d'une industrie touristique et offrir les meilleurs services pour attirer les touristes en prévision de la saison estivale 2020.

La manifestation se caractérise par deux espaces, le premier consacré au "tourisme, voyage et transport" pour présenter les exposants et promouvoir leurs produits auprès de tous les professionnels et du grand public.

Le second est dédié aux exposants "d'équipements, services et équipements hôteliers et restauration", pour permettre aux professionnels de mettre en avant les derniers équipements dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration pour répondre à la demande croissante dans ce domaine, d'autant qu'une centaine de projets sont en phase de réalisation à Oran,

selon la même source.

Les ateliers de formation au profit des agences de voyage et de tourisme, les séances de cuisine algérienne, ainsi que les conférences abordant divers sujets, dont "l'investissement en Algérie", "l'art d'accueil en hôtellerie", "promouvoir la destination algérienne", constituent les nouveautés de cette édition.

De s rencontres "B-to-B" entre les professionnels sont également prévues, en plus des visites guidées dans la wilaya d'Oran et sa banlieue et des exposés sur les équipements de cuisine pour les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration.

Par ailleurs, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial a inauguré un hôtel dans la commune d'Arzew (est d'Oran), avant de s'enquérir de l'état d'avancement du projet d'un village touristique dans la localité de Cristel, relevant de la commune de Gdyl.

Les deux établissements entrent dans le cadre de l'investissement privé.

«60.000 étudiants étrangers sont passés par l'Université algérienne»

L'Université algérienne a accueilli 60.000 étudiants étrangers depuis l'indépendance du pays en 1962, a indiqué hier à Oran le sous-directeur de la coopération multilatérale auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS).

"Environ 60.000 étudiants étrangers en provenance de 62 pays sont passés par l'Université algérienne", a précisé Karim Khecheni à l'occasion d'une rencontre internationale sur la gestion du programme de mobilité universitaire dans le bassin méditerranéen "Erasmus+ ICMED".

"On dénombre actuellement la présence en Algérie de 8.851 étudiants étrangers en provenance d'une soixantaine de pays, notamment d'Afrique, de pays Arabes, d'Asie et d'Europe", a-t-il fait savoir.

S'agissant de la mobilité universitaire sortante, le responsable auprès du MESRS a fait état de quelque 26.000 étudiants algériens inscrits à l'étranger en 2017, dont près de 3.000 boursiers de différentes catégories, tandis que le nombre de bourses octroyées s'est élevé à 9.370 grâce au programme national exceptionnel.

"L'Algérie n'est pas en reste du vaste mouvement d'ouverture à l'international du système universitaire dans le monde", a-t-il souligné, ajoutant que "la mobilité des étudiants est, au contraire, inscrite dans une longue tradition d'échanges avec des partenaires étrangers".

L'intervenant a soutenu à ce titre que "la stratégie du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de notre pays favorise plusieurs formes de mobilité internationale".

A cet égard, il a cité quatre catégories de mobilité relatives à "l'accueil des étudiants étrangers", "aux étudiants algériens bénéficiaires d'une bourse du gouvernement qui se rendent dans un autre pays pour suivre un programme d'étude en graduation ou post-graduation", aux "étudiants algériens et étrangers bénéficiaires d'un programme conjoint de coopération internationale", et "aux doctorants algériens bénéficiaires d'un financement du gouvernement algérien pour la finalisation de leurs thèses de doctorat dans le cadre d'un programme national exceptionnel".

Le responsable auprès du MESRS a en outre mis l'accent sur le déploiement du réseau universitaire algérien à travers tout le territoire national, comptant 106 institutions réunissant près de 1,6 million d'étudiants et plus de 60.000 enseignants-chercheurs, soit un taux d'encadrement d'un enseignant pour 26 étudiants.

La rencontre sur "Erasmus+ ICMED" a été accueillie par l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) dans le cadre de la Conférence finale de ce programme (2017-2020).

Plusieurs recteurs des universités du pays, des représentants d'universités étrangères partenaires et des institutions de coopération internationale ont pris part à cet événement entamé, mardi, par un atelier de formation de formateurs visant à renforcer les compétences des participants dans la gestion des programmes de mobilité internationale.

Le représentant du MESRS s'est félicité des résultats du programme "Erasmus+ ICMED", appelant à cet égard les compétences formées à "pérenniser les actions réalisées".

«Numériser l'administration pour réactiver la médiation entre les institutions de l'Etat et le citoyen»

L'importance d'aller vers la numérisation globale de l'administration comme façon de réactiver la médiation entre les institutions de l'Etat et le citoyen, a été soulignée hier à Laghouat, par les participants à un séminaire sur "l'impact de la médiation culturelle et informationnelle dans le paysage social local".

Les séminaristes ont mis en évidence le besoin de la société algérienne de réactiver la médiation et de se mettre au diapason des avancées technologiques à mettre au service de cette médiation envers la société, sans plus astreindre à la présence physique de l'individu.

Kheireddine Hadjar (Université de Laghouat) indique, dans ce contexte, que 61% des algériens sont familiarisés avec l'internet qu'ils consultent de façon quotidienne, un avantage aidant à la généralisation de la technologie numérique dans les administrations.

L'intervenant estime, pour cela, que l'approche de l'administration numérisée peut constituer une médiation entre les institutions de l'Etat et le citoyen, qui assure, à travers une organisation électronique, une plus grande efficacité d'action, concrétise la notion du "zéro papier", garantit une facilitation des procédures et réduit les coûts.

Abondant dans le même sens, Abdelkader Allel (Université de Laghouat) a mis en exergue le rôle de la société civile dans la mise en place d'une médiation de qualité la confinant dans son rôle de contrôle et de force de proposition, à travers la formulation des doléances de la population de manière mieux organisée.

Un modèle prévoyant une approche s'articulant beaucoup plus sur les institutions que sur l'individu, a-t-il expliqué. Initié à l'Université Amar Thelidji à Laghouat, la rencontre d'une journée s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Université algérienne visant à jouer son rôle, via les conférences et séminaires, dans la proposition de suggestions effectives en prévision de l'entame du processus de révision constitutionnelle, selon la présidente du comité scientifique du séminaire, Dabhia Ait-Kaci.

APS

HABITAT

Les directeurs généraux présentent le bilan des projets du secteur

Les directeurs généraux au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville ont présenté mardi à Alger le bilan des projets inscrits par le Secteur, dévoilant les chiffres et les indicateurs liés aux projets en cours de réalisation, d'examen ou à l'arrêt.

Lors d'une réunion regroupant les cadres du secteur de l'Habitat à travers les 48 wilayas du pays, consacrée à la présentation du plan d'action 2020-2024, et dans le cadre d'une évaluation globale, le directeur général de l'Habitat au ministère, Anis Bendaoud a abordé l'état des projets de logements estimés à plus de 974.000 unités en cours de réalisation, dont plus de 325.000 non lancées, et 127.000 autres à l'arrêt.

Ce quota comporte plus de 104.000 logements publics locatifs (LPL), près de 190.000 logements promotionnels aidés (LPA), 176.000 unités dans le cadre du logement rural, et 382.000 logements location-vente, ainsi que 21.000 logements promotionnels publics (LPP).

Pour la formule LPL, M. Bendaoud a fait état de 204.000 unités, dont 192.000 en cours de réalisation, 62.000 à l'arrêt et 12.000 unités non lancées pour des raisons relatives aux procédures de choix du foncier, l'étude et la sélection de l'entreprise de réalisation.

Pour ce qui est des unités de logements à l'arrêt, le même responsable a indiqué qu'il s'agit de l'appel à concurrence (27.000 unités), de la non-approbation du contrat (15.000), des entreprises non qualifiées (5150) et des problèmes liés au foncier (14.000 unités).

Sur les 748.000 logements inscrits fin 2009, les Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI) et la Caisse nationale du logement (CNL) n'ont parachevé que 370.000 unités de logements, soit un taux de 49%.

S'agissant des formules LPA et des logements participatifs, le secteur a recensé 189.000 unités, dont 112.000 en cours de réalisation, 77.000 non lancées, et plus de 20.000 autres à l'arrêt, dont 10.673 unités seront relancées.

Le même responsable a également fait état du lancement de plus de 82.000 opérations dans le cadre du soutien à l'habitat rural et de 62.000 autres dans le cadre des lotissements sociaux.

Aussi, le secteur a procédé durant la période 2018-2019 à la réévaluation de 2.600 projets portant sur la réalisation de près de 435.000 logements pour une valeur de 64,2 milliards de DA.

Concernant la rénovation du vieux bâti, le secteur recense la réhabilitation de plus de 176.000 immeubles, dont 4739 projets en attente de lancement et 1594 en cours de réalisation, outre une aide pour la restauration de plus de 15.000 immeubles.

Selon le directeur général de l'Habitat, le secteur récupérera toutes les aides non encore exploitées destinées à la restauration, au nombre de 7.000 depuis 2016.



Décembre 2020, dernier délai pour le remplacement des chalets

Dans ce cadre, M. Bendaoud a fait savoir le dernier délai pour le remplacement des habitations préfabriquées (chalets) a été fixé à fin 2020.

Il a appelé, à la fin de son intervention, les cadres à améliorer le taux de recouvrement du loyer pour le logement social. De son côté, le directeur de l'urbanisme et de l'architecture au ministère, Abdelkrim Mecili, a annoncé le lancement de 1.541 études pour la révision du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, dont 1.500 études achevées et 33 autres en cours, outre le recensement de 6.920 études du plan d'occupation des sols, dont 6.539 achevées et 372 en cours. Le secteur a également enregistré 1.708 études géotechniques sur une superficie de 67.000 hectares, a ajouté le même responsable qui a fait état de la finalisation de 1.424 études sur une superficie de 53.000 hectares, outre 31 études sismiques, dont 19 terminées et 12 en cours.

Pour ce qui est de la mobilisation du foncier destiné aux futurs programmes de logement, M. Mecili a souligné que le secteur a recensé 16.000 hectares dans les wilayas du nord (31%), 17.000 ha dans les Hauts plateaux (34%) et près de 18.000 ha dans les wilayas du Sud (35%).

Plus de 727.000 dossiers traités dans le cadre de la loi 08-15

Dans le cadre de la loi 08-15 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, le secteur a enregistré le dépôt de 955.403 dossiers au niveau des communes, dont 727.583 dossiers traités, selon M. Mecili qui a fait état de la création d'une application informatique sur le contrôle périodique du bilan de l'opération et de la création d'un portail électronique dédié aux actes d'urbanisme.

En matière de lotissements sociaux, le même responsable a fait état de l'inscription de 1365 lotissements sociaux, de 282.702 parcelles de terrain loties, dont 221.942 parcelles ayant bénéficié d'un permis de lotir soit un total 1175 lotissements sociaux. L'affectation de 92,9 milliards de Da au titre du Programme sectoriel centralisé et Programme sectoriel décentralisé, du Fonds de so-

lidarité des collectivités locales, du Fonds spécial de développement des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux et du budget local, a permis de prendre en charge ce nombre de lotissements et de les doter en commodités. M. Mecili a appelé les cadres au respect et au suivi de la mise en œuvre des textes réglementaires relatifs à la réalisation des lotissements sociaux dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, soulignant l'obligation de participer aux ateliers de débat ouverts au niveau de la Direction générale de l'urbanisme et de l'architecture en vue d'élaborer la Charte de l'identité architecturale en vue de préserver le style architectural et les spécificités urbanistiques de chaque région.

Pour sa part, le directeur des équipements publics au ministère, Hamouche Yacine a fait état de 5199 projets inscrits dans le cadre des équipements publics jusqu'au 1er janvier 2020 dont 1939 unités en cours de réalisation (37%) et 3260 non encore lancées (63%).

Le secteur de l'Éducation détient la part du lion avec 3056 projets, suivi de l'Enseignement supérieur avec 622 projets, l'Intérieur (429 projets) et le reste aux secteurs de l'Environnement, de la Communication et de la Pêche.

S'agissant du programme inscrit pour la réception de 694 structures scolaires et 1324 parascolaires lors de la prochaine rentrée sociale, les travaux de construction ont été lancés pour 510 structures scolaires et 912 structures parascolaires. Huit (08) autres projets ont été lancés en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a-t-il dit.

Concernant les secteurs de l'administration, de la culture et des sports, 49 projets sur un total de 218 ont été lancés.

Dans ce sillage, M. Hamouche a instruit les cadres de son département d'élaborer un rapport bimensuel sur le taux d'avancement des travaux à réceptionner et d'organiser des réunions hebdomadaires présidées par les directeurs locaux d'équipements publics.

Il a également appelé les directeurs locaux d'adresser à la direction générale les demandes de réévaluation dans le plus bref délai en vue de leur intégration dans les prochains projets de loi de finances.

APS

REGISTRE DE COMMERCE

Hausse du nombre des nouveaux inscrits en janvier 2020

Le nombre des nouveaux inscrits au registre de commerce, des personnes morales et physiques, a enregistré une hausse en janvier 2020 par rapport à janvier 2019, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère du Commerce.

Le nombre de nouvelles inscriptions au registre de commerce en janvier 2020 a ainsi atteint 15.390 personnes physiques contre 11.459 en janvier 2019, soit une augmentation de 34,3%. Concernant les personnes morales, le nombre global des nouveaux inscrits s'est établi en janvier 2020 à 1.711 contre 1.186 en janvier 2019, soit un taux de 64,3%, ainsi le total des nouveaux inscrits (personnes physiques et morales) s'élève à 17.101 en janvier 2020 contre 12.645 en janvier 2019 soit une hausse globale de 35,20%, a précisé le communiqué. Par rapport à décembre 2019 où le nombre des personnes physiques inscrites nouvellement avait atteint 7.801 (15.390 en janvier 2020), une hausse de 97,3% est enregistrée. De même pour les nouveaux inscrits parmi les



personnes morales, leur nombre était de 1.135 en décembre 2019 (1.711 en janvier 2020), soit une hausse de 50,7%.

Le total des nouveaux inscrits (personnes physiques et morales) en décembre 2019 était de 8.936 (17.101 en janvier

2020) soit une hausse globale de +4,91%, précise la même source.

Par ailleurs, le climat propice à l'investissement en Algérie commence à s'instaurer à la faveur de la nouvelle dynamique du Gouvernement, et à un rythme accéléré en

terme de nombre d'inscrits, mue par le retour de la dynamique commerciale avec un volume sans précédent, selon les statistiques relatives aux inscrits au registre de commerce en janvier 2020 par rapport aux années passées.

Plaidoyer pour "un retour au système forfaitaire uniformisé d'imposition des bijoutiers et joailliers"

Les participants à la 4e conférence nationale des bijoutiers et joailliers, organisée mardi à Mascara, ont lancé un appel au ministère des Finances et à la Direction générale des impôts pour un retour au système forfaitaire uniformisé d'imposition et l'abrogation du régime réel.

Dans une plateforme de revendications à l'issue des travaux de cette rencontre, organisée par le bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), les participants ont sollicité l'annulation des dispositions contenues dans la Loi de finances 2020 relatives à la révision du mode d'imposition des bijoutiers et joailliers, et l'adoption du régime réel, ainsi que le retour au système forfaitaire uniformisé qu'ils ont qualifié de «plus juste».

Les participants à cette conférence venue de plusieurs wilayas du pays ont es-

timé qu'à l'heure actuelle il n'est pas possible d'appliquer le réel dans l'imposition dans le domaine de l'orfèvrerie et du commerce d'or, en raison de l'indisponibilité des conditions dont notamment le manque d'approvisionnement du marché local en matières premières.

Le président du Conseil de wilaya des bijoutiers de Mascara, Hassini Mohamed soutient que l'application du régime réel actuellement favorise l'évasion et la fraude fiscale et ne sert ni le Trésor public ni les vendeurs et artisans du domaine.

Les bijoutiers et joailliers ont décidé, lors de la conférence, de constituer un comité national pour négocier sur ce sujet avec les commissions des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, le ministère des Finances et la Direction générale des impôts. Pour sa part, Brahim Benali,

cadre à la Direction générale des impôts, a expliqué les dispositions contenues dans la Loi de finances 2020, faisant savoir que le ministère des Finances, en réponse aux préoccupations des bijoutiers et des joailliers, a annulé le communiqué fixant un ultimatum au début du mois de février pour les déclarations en douane suivant le régime réel en attendant une nouvelle mesure qui prenne en considération les revendications de cette catégorie.

Il a été recommandé également la fourniture de la matière première et la création de centres de formation artisanale dans la profession de bijoutier et de joaillier actuellement menacés de disparition, ainsi que la constitution d'une commission nationale qui comprenne divers acteurs du secteur pour le recensement des problèmes et la recherche de solutions.

La 8e édition des assises nationales du commissariat aux comptes les 7 et 8 mars à El-Oued

La 8e édition des assises nationales du commissariat aux comptes est prévue les 7 et 8 mars à El Oued, a indiqué hier à Alger le président du Conseil national de la Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC), Larbi Redjimi.

Cette 8e édition sera organisée sous le thème: "Le commissaire aux comptes et la Gouvernance d'entreprise" et verra la participation des intervenants nationaux et internationaux venant de plusieurs pays, entres autres, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la France, a expliqué M. Redjimi lors d'une conférence de presse consacrée à cet événement.

Cette édition intervient après celles d'Alger, d'Oran, d'Annaba, de Tamanrasset, de Bejaïa, de Tlemcen et de Constantine, a-t-il souligné, précisant que ces assises seront ouvertes également aux cadres financiers et comptables ainsi que des dirigeants des entreprises et sociétés du

secteur public et privé. Le nombre de participants prévus à cet événement est estimé à plus de 600 personnes, selon les explications de M. Redjimi.

Le même responsable a souligné que l'objectif de la tenue de ces assises consiste à dégager des propositions pour les pouvoirs publics à travers des tables rondes, des panels et des interventions par des experts algériens et étrangers sur l'apport du commissaire aux comptes pour la gouvernance d'entreprise.

Par ailleurs, M. Redjimi a annoncé que le nombre de commissaires aux comptes inscrits au tableau annuel publié par le ministère des Finances est passé de 2.379 membres en 2019 à 2.591 membres en 2020 répartis sur le territoire national, et dont la mission et d'auditer et de certifier les comptes des entreprises et sociétés publiques et privées, des partis politiques et les associations. Il a estimé que ce nombre demeure "insuffisant" par rapport aux nombres d'en-

treprises existantes, en rappelant que la CNCC appelle également les pouvoirs publics à élargir le champ d'interventions des commissaires aux comptes aux institutions et organismes publics, à l'instar des ministères, wilayas, universités, hôpitaux, actuellement sous le contrôle de l'inspection générale du ministère des Finances et la Cour des comptes.

Il a, dans ce sens, précisé qu'une réglementation est en cours de préparation pour introduire, en Algérie d'ici 2023, les "International public sector accounting standards (IPSAS)" qui sont des normes comptables internationales pour le secteur public (gouvernements, collectivités locales, établissements publics et parapublics, institutions internationales).

M. Redjimi a également rappelé que la CNCC a appelé à la révision des lois régissant la profession afin "d'actualiser certains textes qui sont obsolètes", soulignant qu'une com-

mission ad-hoc a été installée en 2015 et avait formulé des propositions qui ne sont pas encore en vigueur.

Interrogé par la presse sur d'éventuels cas de commissaires aux comptes impliqués dans des cas d'entreprises, actuellement devant la justice pour des affaires de corruption, le responsable a indiqué que "pour l'instant, la Chambre n'a enregistré aucun cas impliqué par la justice", soulignant que cela "relève des confidentialités de la justice".

A rappeler que la Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC) est une institution professionnelle d'intérêt public créée en 2011 par la loi 10.01 2010 relative à l'exercice de la profession d'expert-comptable, de commissaire au compte et de comptable agréé. La CNCC est dirigée par un conseil national composé de neuf (9) membres élus pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois, et un représentant du ministère des Finances.

MOSTAGANEM:

Mise en exergue de l'importance de création de start-up dans le domaine des énergies renouvelables

Les participants à la rencontre scientifique "Green Mundo" (monde vert) à l'université de Mostaganem ont mis en exergue, mardi, l'importance du volontariat dans l'environnement et de création de startups dans le domaine du recyclage des déchets et des énergies renouvelables.

Le président du club scientifique étudiant "indaza", Rezki Mohamed Amine, de l'université de Mostaganem a appelé, à l'ouverture de la manifestation qui a eu lieu à la bibliothèque centrale, que 60 étudiants de différentes spécialités avaient participé à la première rencontre qui était axée sur l'environnement sain et les dangers de la pollution et des changements climatiques, ainsi que l'importance de la transition vers les énergies renouvelables et propres.

Plusieurs communications ont été animées sur ce sujet, et l'organisation de six ateliers sur le volontariat au profit de l'environnement et la création d'entreprises émergentes par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la formation dans le domaine de l'énergie solaire, ainsi que le reboisement et les sports verts, a souligné M. Rezki.

De son côté, l'association "Es-Saada" a exposé son projet intitulé "Ne jetez pas les bouchons" concernant la collecte de bouchons en plastique et leur recyclage au profit des enfants de la lune.

La représentante de cette association dans la wilaya de Mostaganem, Rezzak Rym a indiqué que cette initiative à objectif environnemental est une action humanitaire au profit de cette frange d'enfants malades qui vivent dans l'ombre et souffrent de nombreux problèmes psychologiques et sanitaires, appelant les jeunes, notamment les universitaires, à se porter volontaires dans ce genre d'initiatives qui sont utiles pour l'environnement et les humains.

Un groupe de volontaires "Most'Art" a également participé à cette manifestation.

Ce groupe a, à son actif, plusieurs campagnes de nettoyage et de réhabilitation des sites culturels et archéologiques, ainsi que les places publiques et les jardins. Un membre de ce groupe, Tekkouk Mohamed Hellal a situé l'importance des actions de volontariat et de bienfaisance au profit de l'environnement à travers la réhabilitation des sites abandonnés, leur nettoyage et leur dotation de panneaux muraux pour attirer l'attention sur l'environnement.

Cette initiative, organisée par le club scientifique "Indaza", a vu la participation de l'antenne de wilaya de l'ANSEJ, qui a présenté les différentes incitations offertes pour la création de micro-entreprises, notamment les startups qui activent dans le domaine du développement des applications et du numérique dans les secteurs de l'environnement et des énergies renouvelables.

INDUSTRIE TEXTILE ET CUIR

Djeridene: « vers la création de petits espaces destinés aux startup au niveau des zones industrielles »

Des petits espaces destinés aux startup et aux entreprises innovantes seront créés au niveau des zones industrielles afin d'élargir l'utilisation des technologies numériques dans l'industrie du textile et du cuir, a fait savoir mardi à Alger le ministre de la Micro entreprise, des Startup et de l'Economie de la connaissance, Yassine Djeridene.

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture de la 4ème édition du Salon international du textile, habillement, cuir et équipements (TEXTYLE EXPO), M. Djeridene s'est félicité de la forte participation des startup à cette manifestation (plus de 18 entreprises), affirmant que son secteur allait accompagner ces entreprises qui veulent mettre à profit leurs innovations dans le domaine de l'industrie du textile et du cuir, notamment sur le plan des modes de fabrication ou pour la diversification des matières premières.

Rappelant que l'industrie du textile et du cuir était une activité stratégique au regard des exigences du marché algérien et des courbes de consommation, en hausse d'année en année, il a souligné que la capacité de production nationale peut satisfaire 12 % seulement des besoins du marché, d'où le recours à l'importation.

Dans ce cadre, le ministre a fait savoir que son secteur entendait contribuer à l'augmentation du rendement et de la performance des industries du textile et du cuir, et ce à la faveur de la "création en collaboration avec les ministères de la Solidarité, de la Formation professionnelle et du Travail d'un écosystème intégré et complémentaire à même d'assurer une petite industrie du textile dont l'organisation repose sur un cahier de charges, outre la relance du principe du microcrédit et du fonds de la Zakat". Il est également question dans ce cadre d'accompagner et de former les jeunes compétences dans divers domaines liés à l'industrie pour une meilleure maîtrise des normes de qualité et des technologies de l'industrie textile et du cuir, le premier objectif étant de former une jeune élite de cadres et de professionnels capables de gérer les nouveaux métiers qui s'inscrivent dans le cadre de l'économie du savoir, a poursuivi le ministre.

Il est prévu également le développement des centres de recherche dans ce domaine, notamment en matière des fibres synthétiques fabriquées à partir de dérivés pétroliers et l'industrie des textiles intelligents, et ce en vue de valoriser les déchets de l'industrie de raffinage du pétrole, en les réservant au secteur du textile et les peaux de moutons pour l'industrie du cuir.

M. Djeridene a souligné que son secteur œuvrera à encourager les ingénieurs, les techniciens et universitaires fraîchement diplômés et porteurs de projets à créer des startups, et à les accompagner notamment en matière de paiement électronique de e-commerce.

Il a ajouté que tous ces axes permettront de réduire la dépendance à l'étranger et à limiter l'importation, en sus de réorienter la devise vers l'investissement dans d'autres domaines. Le coup d'envoi de la 4e édition du Salon international du textile, du cuir et de l'habillement (Textyle EXPO) prévu du 25 au 27 février a été donné, mardi à Alger, avec la participation de plusieurs pays, à savoir l'Inde, la Turquie, le Bangladesh, le Pakistan, le Maroc, la Tunisie et des pays européens. Le Salon a vu la participation d'un nombre important d'entreprises algériennes publiques et privées, spécialisées dans l'industrie textile et du cuir.

Le Salon se veut une occasion pour les entreprises algériennes de rencontrer des sociétés étrangères et favorise les chances d'établir des relations de coopération et de partenariat.

ALGÉRIE - COMMERCE

Rezig : «Les accords commerciaux ont maintenu l'économie nationale dans un état de dépendance»

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé lundi à Alger que les accords commerciaux conclus avec les principaux partenaires économiques "ont maintenu, pendant des années, l'économie nationale dans un état de dépendance".

La relation économique de l'Algérie avec ses principaux partenaires est régie par des accords commerciaux, nobles en apparence, mais qui ont maintenu, des années après leur mise en vigueur, l'économie nationale dans un état de dépendance et de consommation continue de tout ce qui est importé", a indiqué M. Rezig à l'ouverture d'un colloque national sur l'évaluation des accords commerciaux conclus entre l'Algérie et ses partenaires économiques, en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai. Partant de ce constat, le ministère du Commerce a ouvert aujourd'hui le premier débat sur les différents accords en vigueur.

Il s'agit de l'accord de partenariat avec l'Union Européenne (UE), de l'accord de la zone arabe de libre échange (ZALE), de l'Accord préférentiel avec la Tunisie, et pour la première fois l'évaluation de l'accord de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), qui n'est pas encore entré en vigueur.

Le colloque national consacré à l'évaluation commune entre l'administration et les opérateurs économiques des



accords commerciaux de l'Algérie avec les partenaires étrangers, premier du genre, s'inscrit dans la démarche de concertation avec les opérateurs économiques, en tant que "principal maillon" dans chaque action économique et que c'est eux qui reflètent la réalité économiques du pays, a-t-il souligné.

Cette rencontre "est une sorte d'engagement" des autorités publiques à aller vers un nouveau mode de gestion des affaires économiques du pays, a-t-il ajouté. M. Rezig s'est félicité, à cette occasion, de l'enre-

gistrement de 150 demandes de participation à cette rencontre de la part des opérateurs économiques. Les ateliers, organisés dans le cadre de cette rencontre, devront dégager des recommandations à soumettre au gouvernement pour examen et adoption dans le cadre d'une feuille de route visant à améliorer le climat des affaires en Algérie.

D'autres rencontres sont prévues avec des experts et des responsables pour évaluer les points forts et les points faibles des différents accords commerciaux, signés par l'Algérie.

M. Rezig a affirmé que les "défis économiques auxquels l'Algérie fait face depuis un temps impliquent l'adoption d'une nouvelle approche et des politiques de gestion différentes, reposant essentiellement sur les compétences nationales et les ressources locales, étant les mieux placés pour connaître la réalité socio-économique nationale et fournir des solutions réalistes basées sur une évaluation globale".

Parmi les dossiers prioritaires pour le gouvernement, ceux relatifs aux engagements commerciaux internationaux signés par l'Algérie et étroitement liés à l'équilibre commercial et à la balance de paiement.

Il a ajouté que la dépendance de l'économie nationale à la rente pétrolière "est à l'origine de beaucoup de difficultés" entravant les démarches de libération de la double dépendance aux hydrocarbures.

"Il est temps d'opérer un changement radical dans l'économie nationale, en s'orientant vers une économie productive, basée sur la transparence, les principes d'encouragement de la plus value et de l'investissement productif", a souligné M. Rezig.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Bekkai : lancement de grands ateliers pour revoir la gestion du dossier du commerce extérieur

Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai a fait état, lundi à Alger, du lancement de grands ateliers pour revoir la gestion du dossier du commerce extérieur.

S'exprimant à l'occasion d'une rencontre nationale sur l'évaluation des accords commerciaux conclus entre l'Algérie et ses partenaires économiques, M. Bekkai a précisé que celle-ci "s'inscrivait dans le cadre du programme du ministère du Commerce et de l'application du Plan d'action du Gouvernement, à travers le lancement de grands ateliers pour revoir et poser les

jalons de la gestion du dossier du commerce extérieur".

Outre l'atelier de ce lundi dédié à l'évaluation des accords commerciaux, il sera également procédé à l'ouverture d'autres grands ateliers, a fait savoir le ministre délégué. Il s'agit de la question des surfacturations, de la mise en place de cadres pour l'encadrement du commerce extérieur, le lancement d'un atelier sur la stratégie nationale d'exportation, ainsi qu'un atelier sur la création des zones commerciales et économiques, notamment au niveau des zones frontalières pour lutter contre

la contrebande, a précisé M. Bekkai. S'agissant de l'atelier ouvert par le ministère du Commerce concernant les accords commerciaux, le ministre délégué a indiqué que l'objectif était d'examiner l'efficacité, l'utilité et la conformité de ces accords avec les intérêts économiques de l'Algérie, les points de faiblesse et de force, ainsi que l'évaluation des actions menées pour l'amélioration de l'économie nationale, particulièrement en ce qui a trait à la diversification des exportations et à l'optimisation des capacités de production des

entreprises". Pour M. Bekkai, les indicateurs de la balance commerciale nous montrent que "nous pâtissons toujours de notre dépendance des autres pays, en terme d'approvisionnement, ainsi que de notre dépendance, en termes de financements, de la fiscalité pétrolière, outre la structure des exportations", a-t-il déploré. "Il y a huit engagements du Président de la République relatifs au commerce extérieur qui sont à même de contribuer, autant que possible, à changer la réalité de l'économie nationale", a-t-il assuré.

ALGÉRIE - PNUD

Le PNUD lance officiellement aujourd'hui à Alger son laboratoire accélérateur du développement

Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) en Algérie lancera officiellement aujourd'hui à Alger son laboratoire "accélérateur du développement" (Acc Lab), a-t-il indiqué mardi dans un communiqué. Le PNUD a mis en place l'un des plus vastes réseaux de connaissance, d'apprentissage et d'échanges intégrés au monde à travers ces laboratoires, accélérateur du développement reposant sur l'innovation, ajoute la même source.

Ce réseau de laboratoires consiste à promouvoir des approches novatrices de développement ayant un potentiel d'expansion important.

A travers un réseau de 60 laboratoires déjà établis dans 78 pays à travers le monde dont l'Algérie, les connaissances et les solutions innovantes y découlant seront documentées et partagées pour informer des pratiques de développement et accélérer la réalisation de résultats transformationnels en vue d'atteindre les objectifs de développement durables (ODD), selon le communiqué. Avec l'appui du Qatar, d'Allemagne

et de l'Italie, les 60 laboratoires mis en place travaillent avec des partenaires nationaux pour promouvoir des approches innovantes qui répondent à la complexité des défis actuels du développement, précise encore le communiqué.

Le PNUD poursuivra ses efforts pour élargir le partenariat autour des laboratoires avec les autres acteurs de développement de la communauté nationale et internationale. Par ailleurs, la rapidité, la dynamique et la complexité des problèmes sociaux, économiques et environnementaux d'aujourd'hui sont fondamentalement différentes de ceux d'hier.

A cet effet, les Acc-Lab sont une nouvelle approche du PNUD pour accélérer le développement. Les laboratoires identifieront les solutions locales avec les acteurs locaux et valideront leur potentiel d'accélération du développement.

Les solutions peuvent prendre différentes formes, allant d'un agriculteur découvrant un nouveau moyen de prévenir les inondations à une organisation à but

non lucratif dont le travail donne des impacts, détaille le communiqué.

Les laboratoires exploiteront également le potentiel des données en temps réel et de l'énergie des personnes pour répondre aux défis en rapide évolution qui ont une incidence sur le développement.

En s'appuyant sur ces solutions locales, les laboratoires vont tester et itérer de nouvelles idées pour déterminer celles qui fonctionnent, celles qui peuvent évoluer et celles qui ne le sont pas, ce qui place l'expérimentation au cœur de notre travail, poursuit la même source.

Les laboratoires transformeront l'approche collective en introduisant de nouveaux services, étayés par des preuves et des pratiques, et en accélérant le test et la diffusion de solutions dans et entre les pays.

La création de sens, l'intelligence collective, la cartographie de solutions et l'expérimentation feront partie de la nouvelle offre du PNUD aux gouvernements.

PÉTROLE

Le prix du baril WTI au plus bas depuis un an, plombé par le coronavirus

Le pétrole poursuivait sa chute hier matin, le baril américain de WTI tombant à un niveau plus vu depuis janvier 2019, dans un marché qui continue de s'inquiéter de la propagation du nouveau coronavirus.

Le baril de WTI pour livraison en avril perdait 1,16% par rapport à la clôture de mardi, à 49,32 dollars, quarante minutes après être tombé à 48,99 dollars, un plus bas en presque quatorze mois.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour la même échéance valait 54,19 dollars à Londres, en baisse de 1,40%.

"Les craintes d'une pandémie mondiale de Covid-19 se multiplient suite aux dernières informations en provenance d'Europe et des Etats-Unis, et affectent également les marchés financiers : la confiance des investisseurs en souffre fortement", a expliqué Eugen Weinberg, analyste.

Le pétrole n'était pas le seul touché mercredi, les bourses de Paris, Londres et Francfort évoluant en fortes baisses après déjà deux journées noires. L'épidémie apparue en décembre dans le centre de la Chine a déjà atteint un pic dans ce pays, où elle a contaminé quelque 78.000 personnes dont plus de 2.700 sont mortes, ont indiqué mercredi les autorités chinoises.

Elle touche de plus en plus de pays, y compris en Europe: la maladie Covid-19 concerne désormais, Chine mise à part, plus d'une trentaine



d'Etats où elle a fait plus de 40 morts et 2.500 contaminations.

Et "les perspectives concernant la demande (de pétrole) qui, selon le directeur de l'Agence Internationale de l'Energie, sera la plus faible depuis une décennie cette année quoi qu'il arrive, pourraient se détériorer encore plus à en juger par les remarques qu'il a faites hier à Londres", a souligné M. Weinberg.

"Si l'Opep+ tarde trop à sortir des

mesures pour contrer l'impact sur la demande, les prix pourraient tomber assez vite, avec un baril de Brent pas si loin de 50 dollars", a renchéri Craig Erlam, analyste.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, dont la Russie, se réunissent la semaine prochaine à Vienne, en Autriche, pour se mettre d'accord sur leur stratégie afin de soutenir les cours.

MEXIQUE

L'économie en berne de 0,1% en 2019, une première depuis dix ans

L'économie mexicaine s'est contractée de 0,1% en 2019, une première depuis dix ans, selon les chiffres de l'Institut national des statistiques (INEGI) rendus publics mardi. Il s'agit du premier recul de la deuxième économie d'Amérique latine depuis 2009, lorsque le Produit intérieur brut (PIB) mexicain avait chuté de 5% en raison de la crise financière mondiale. Selon l'INEGI, le PIB au quatrième trimestre a connu une baisse de 0,4% par rapport à la même période en 2018. Le secteur secondaire, qui comprend les activités manufacturières, vitales pour l'économie du pays latino-américain, a reculé de 1,9%, tandis que les activités tertiaires, qui englobent le vaste secteur des services, n'ont pas connu de changement par rapport à la même période en 2018. Les activités primaires, qui comprennent principalement l'agriculture et l'élevage, ont en revanche connu une hausse de 1,7%.

Ce léger repli de l'économie met à mal les engagements du président de gauche, Andres Manuel Lopez Obrador, qui a promis une progression moyenne de 4% pour les six ans de sa présidence, ce que les analystes considèrent désormais comme inatteignable.

USA - SANTÉ

Pas de récession à l'horizon aux Etats-Unis pour le conseiller économique de Trump

Le principal conseiller économique de Donald Trump ne voit pas de récession à l'horizon aux Etats-Unis malgré les effets du nouveau coronavirus sur l'économie chinoise ou la quasi-récession en Allemagne et au Japon.

Interrogé sur CNBC sur la question de savoir si la première économie du monde pouvait échapper à une récession qui frapperait le reste du monde, Larry Kudlow s'est voulu catégorique: «Oui, oui, nous le pouvons».

Il a minimisé l'impact économique du coronavirus sur les Etats-Unis, estimant que «du côté de l'économie, il n'y a pas de tragédie aux Etats-Unis».

«Les chiffres nous disent que les Etats-Unis résistent bien», a-t-il souligné, ajoutant qu'en revanche «la Chine allait encaisser un choc énorme». M. Kudlow a souligné que pour l'heure les indicateurs avancés publiés par les banques centrales régionales ou les chiffres de la confiance des consommateurs ne montrent aucune rupture dans l'approvisionnement, liée à l'interruption d'une partie de la production en Chine.

EUROPE

Les marchés boursiers en berne face aux inquiétudes sur le coronavirus

Les craintes de la propagation du nouveau coronavirus en Europe se multiplient qui pourraient avoir des répercussions économiques notables, essentiellement sur les marchés boursiers.

Hier vers 10h00 GMT (11h00 à Alger), presque toutes les Bourses européennes perdaient plus de 1%: Francfort lâchait 1,77%, Paris 1,10%, Madrid 1,12%, Zurich 1,14%. Seule la place de Milan limitait ses pertes (-0,37%).

L'indice vedette allemand, le Dax qui a perdu 7,48% en une semaine, a même baissé brièvement de plus de 3% en début de séance. Les Bourses de Paris et de Londres ont pour leur part perdu brièvement plus de 2% dans la matinée. Depuis le début de l'année, le CAC 40 accuse un recul de plus de 6%. La Bourse de Moscou (-1,67% mercredi) est de son côté en repli d'environ 7% depuis le début de l'année. "La situation se complique et rend les perspectives de croissance plus sombres à court terme, justifiant la plus grande prudence pour le moment", commente Franklin Pichard, directeur général de Kiplink Finances.

Malgré le ralentissement du nombre de décès en Chine, les investisseurs sont apeurés par les derniers développements sur le front de l'épidémie de Covid-19, qui continue de se répandre dans le monde, et l'alerte émise par les centres américains de contrôle des maladies et de leur prévention (CDC). En Europe, l'Italie est le pays européen le plus touché, avec dix décès et plus de 300 personnes contaminées. Les pays voisins se sont cependant engagés à garder leurs frontières ouvertes tandis qu'un premier Français infecté par le virus est décédé dans la nuit de mardi à mercredi.

Pour l'heure, il est trop tôt pour évaluer l'impact commercial à venir de la crise sanitaire et pour estimer les perspectives de la situation.

APS

MONDE - CHANGES

L'euro stable face au dollar dans un marché préoccupé par le coronavirus

L'euro se maintenait hier face au dollar, après avoir grimpé la veille dans un marché préoccupé par la propagation du coronavirus.

L'euro perdait 0,02% face au billet vert à 1,0880 dollars.

La veille, il avait progressé alors que les spéculations autour de la stratégie de la Réserve fédérale américaine en matière de taux d'intérêt progressent.

"Il y a quinze jours, le marché tablait sur une seule baisse des taux avant la fin de cette année, aujourd'hui, il s'attend à deux", a expliqué un analyste pour Société Générale, qui précise qu'il est possible que les attentes progressent vers trois ou quatre baisses de taux d'ici à quelques semaines "à moins d'un changement radical dans l'actualité du Covid-19".

Une baisse du taux d'in-



térêt a pour but de relancer l'activité économique mais a également pour conséquence de rendre la devise concernée moins rémunératrice et donc moins attractive pour les cambistes.

L'épidémie apparue en décembre dans le centre de la Chine a atteint un pic dans ce pays, où elle a contaminé quelque 78.000 personnes dont plus de

2.700 sont mortes, ont indiqué mercredi les autorités chinoises.

Elle touche de plus en plus de pays, y compris en Europe: la maladie Covid-19 concerne désormais, Chine mise à part, plus d'une trentaine d'Etats où elle a fait plus de 40 morts et 2.500 contaminations.

Les valeurs refuges, à l'inverse, bénéficiaient de l'épidémie, en particulier

le franc suisse et, dans une moindre mesure, le yen.

Si la devise japonaise "maintient le rythme de sa progression face au dollar", "les risques du coronavirus pour l'économie japonaise plafonnent (son attrait)", a souligné un autre analyste.

Des dizaines de passagers qui ont débarqué du navire de croisière Diamond Princess touché par le coronavirus présentent certains types de symptômes, a déclaré mercredi le ministre japonais de la Santé, alors que la gestion de la crise sanitaire suscite de nombreuses critiques.

En dehors des 691 passagers détectés à bord du navire et hospitalisés au Japon, sur l'ensemble du territoire japonais, ont été confirmés au moins 164 cas, dont les deux anciens passagers débarqués avant d'être repérés, et un décès.

BOURSE DE TOKYO

Le Nikkei chute hier encore de 1% à l'ouverture à cause du coronavirus

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo perdait encore plus de 1% hier matin à l'ouverture, après avoir lâché 3,3% mardi, victime de craintes mondiales de pandémie de coronavirus. Dans les premières transactions, le Nikkei perdait 1,01% pour tomber à 22.376,94 points. L'indice élargi Topix abandonnait de son côté 1,00% à 1.602,15 points. Les Bourses mondiales ont plongé dans le rouge lundi et mardi, redoutant des effets macroéconomiques majeurs de ce virus qui se propage un peu partout. En outre, le

yen tendait à remonter face aux autres principales devises, ce qui incite aussi à se débarrasser d'actions de firmes exportatrices japonaises. A 00h00 GMT, le billet vert valait 110,33 yens, contre 110,79 yens à la fin de la séance de mardi, point de référence pour les acteurs de la Bourse de Tokyo. L'euro se négociait pour 120,00 yens contre 120,22 yens. La devise européenne jouait au yoyo face au dollar.

Un euro s'échangeait hier à 00h00 GMT pour 1,0876 dollar contre 1,0880 mardi à 20h00 GMT.



ORAN

Perturbation dans l'approvisionnement en électricité dans plusieurs communes depuis hier

Plusieurs zones des communes de Gdyl, Es-Sénia, Oued Tlélat, Tafraoui (wilaya d'Oran) connaissent des perturbations en électricité depuis hier, en raison de travaux de maintenance et de réhabilitation du réseau de distribution électrique, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. La commune de Gdyl connaîtra dès mercredi une perturbation dans l'alimentation en électricité au niveau d'une partie des localités de Têlamine et Benmlouka, de 8 heures du matin à 15 heures de l'après-midi, indique un communiqué des services de la wilaya. Une partie également des localités de Khedaïmia et Toumia, agglomérations relevant de la commune de Oued Tlélat, connaîtra, elle aussi, des perturbations en alimentation électrique mercredi, de même que le mardi 3 mars prochain de 9 heures du matin jusqu'à 15 heures. La perturbation en alimentation électrique touchera également une partie des localités d'Aïn Beïda et douar Kara jeudi prochain aux mêmes horaires.

Une partie des localités de Hamoul et Slammia, dans la commune de Tafraoui, connaîtra également une perturbation dans l'alimentation en énergie électrique le mardi 3 mars prochain de 9 heures du matin à 15 heures, a-t-on ajouté.

MOSTAGANEM

Mise en exergue de l'importance de la création de start-up dans le domaine des énergies renouvelables

Les participants à la rencontre scientifique «Green Mundo» (monde vert) à l'université de Mostaganem ont mis en exergue, mardi, l'importance du volontariat dans l'environnement et de création de start-up dans le domaine du recyclage des déchets et des énergies renouvelables. Le président du club scientifique étudiant «Indaza», Rezki Mohamed Amine, de l'université de Mostaganem a rappelé, à l'ouverture de la manifestation qui a eu lieu à la bibliothèque centrale, que 60 étudiants de différentes spécialités avaient participé à la première rencontre qui était axée sur l'environnement sain et les dangers de la pollution et des changements climatiques, ainsi que l'importance de la transition vers les énergies renouvelables et propres.

Plusieurs communications ont été animées sur ce sujet, avec l'organisation de six ateliers sur le volontariat au profit de l'environnement et la création d'entreprises émergentes par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la formation dans le domaine de l'énergie solaire, ainsi que le reboisement et les sports verts, a souligné M. Rezki. De son côté, l'association «Es-Saad» a exposé son projet intitulé «Ne jetez pas les bouchons» concernant la collecte de bouchons en plastique et leur recyclage au profit des enfants de la lune.

La représentante de cette association dans la wilaya de Mostaganem, Rezzak Rym a indiqué que cette initiative à objectif environnemental est une action humanitaire au profit de cette frange d'enfants malades qui vivent dans l'ombre et souffrent de nombreux problèmes psychologiques et sanitaires, appelant les jeunes, notamment les universitaires, à se porter volontaires dans ce genre d'initiatives qui sont utiles pour l'environnement et les humains. Un groupe de volontaires «Most'Art» a également participé à cette manifestation. Ce groupe a, à son actif, plusieurs campagnes de nettoyage et de réhabilitation des sites culturels et archéologiques, ainsi que les places publiques et les jardins. Un membre de ce groupe, Tekkouk Mohamed Hellal a situé l'importance des actions de volontariat et de bienfaisance au profit de l'environnement à travers la réhabilitation des sites abandonnés, leur nettoyage et leur dotation de panneaux muraux pour attirer l'attention sur l'environnement. Cette initiative, organisée par le club scientifique «Indaza», a vu la participation de l'antenne de wilaya de l'ANSEJ, qui a présenté les différentes incitations offertes pour la création de micro-entreprises, notamment les startups qui activent dans le domaine du développement des applications et du numérique dans les secteurs de l'environnement et des énergies renouvelables.

TIZI-OUZOU

Près d'un milliard de DA pour la réhabilitation du réseau routier

Une enveloppe financière de 999,662 millions de DA a été accordée, cette année, à la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'entretien et la réhabilitation des chemins de wilaya et communaux à travers les 67 communes, a-t-on appris hier des directions locales de la Planification et du Suivi budgétaire (DPSB) et des Travaux publics (DTP).

Selon la DPSB qui a communiqué ces chiffres à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunie en session extraordinaire pour débattre de la situation du développement local, ce montant a été mobilisé sur une enveloppe globale de plus de 6,457 milliards de DA octroyée à la wilaya au titre des programmes sectoriels et plans communaux de développement (PSD et PCD) pour l'exercice 2020.

Sur les 999,662 millions de DA, un montant de 699,662 millions de DA est réservé à l'entretien des sections plus dégradées des chemins de wilaya et dont la consistance a été évaluée à 58 km de routes.

Le reste de cette enveloppe soit 300 millions de DA est destinée à la réhabilitation des chemins communaux a indiqué la DTP qui a observé que les cahiers des charges pour confier ces projets sont en cours d'élaboration. Cette même direction a rappelé que plusieurs programmes d'entretien



des chemins de wilayas, qui sont les plus touchés par des problèmes de dégradation, ont été inscrits dans une enveloppe de 20 millions de DA dégagee sur le budget primitif 2020 pour la réalisation de travaux de reprofilage, de grosses réparations et de traitement des glissements et dont le cahier des charges est en phase de préparation.

En 2018, une enveloppe de 40 millions de DA a été également dégagee pour

l'entretien des chemins de wilaya pour la prise en charge de 16 sites et dont les travaux de réalisation ont atteint un taux de 50%, selon la DTP.

Quant aux opérations de réhabilitation et d'entretien des chemins communaux, en plus des 300 millions de DA dégages pour l'exercice de l'année en cours, un programme doté d'une enveloppe financière cumulée de plus de 2,783 milliards de DA pour le revêtement de

492 km, est en cours de réalisation. Sur ces 492 km qui seront touchés par cette opération, les travaux de réhabilitation de 220 km ont été achevés, a-t-on précisé.

Pour le développement du réseau routier de la wilaya, plusieurs études ont été réalisées par la DTP dont une étude pour la réalisation de la voie express Aïn El Hammam-Draa El Milan, sur 60 km et qui vise à relier 17 communes du sud de la wilaya à la pénétrante qui va relier Tizi-Ouzou à l'autoroute est-ouest.

Cette même direction a aussi achevé les études d'aménagement de la RN 12 en axe autoroutier sur 14 km, de la liaison Fréha-Aghribs-Azeffoune sur 28 km, de la liaison Maatkas-pénétrante sur 20 km, de réalisation des déviations des agglomérations de Larbaa n'Ath Irathen, Aïn El Hammam, Ouadhias et Makouda, et l'étude de la liaison de la sortie est de Tizi-Ouzou —Redjaouna-Boukhalfa, a-t-on ajouté.

GHARDAÏA

Près de 200 agressions sur les ouvrages électriques et gaziers

Le nombre d'agressions enregistré sur les réseaux d'électricité et gazier de la wilaya de Ghardaïa a atteint, durant l'année écoulée, un total de 191 agressions, selon la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Les agressions sur les ouvrages électriques et gaziers à Ghardaïa, qui connaissent une escalade, entraînent des préjudices financiers pour la société et pénalisent les abonnés, ont indiqué les responsables locaux de Sonelgaz en marge d'une campagne de sensibilisation sur ce phénomène.

Elles ont été souvent provoquées par l'exécution de divers travaux effectués par des entreprises de réalisation sans tenir compte du réseau de distribution d'électricité (aérien et souterrain) ainsi que celui du gaz, selon les explications fournies.

Le réseau de distribution de l'électri-

cité de la wilaya de Ghardaïa a subi 49 agressions, dont 13 sur les ouvrages aériens et 36 sur les ouvrages souterrains, pénalisant 108.290 abonnés. Celui du gaz a, quant à lui, subi 142 agressions sur les conduites pénalisant 613 abonnés, selon les statistiques de la direction locale de la Sonelgaz.

Les services de la Sonelgaz ont enregistré durant les sept dernières années (2013/2019) 331 agressions sur le réseau d'électricité et 1.335 sur le réseau gazier, engendrant à l'entreprise un préjudice financier de plus d'un milliard DA, représentant le montant des frais de réparation des dégâts causés aux ouvrages et conduites en question.

En plus de ce manque à gagner, la direction locale de Sonelgaz détient également sur ses différents abonnés un montant cumulé de créances impayées de près de 1,8 milliard de DA, dont une ardoise de plus 1,4 milliard DA

inscrite au passif des administrations, agriculture et industrie et 490 millions DA pour les abonnés ordinaires.

Les services de la Sonelgaz ont relevé aussi plusieurs cas de branchements illicites sur le réseau électrique et des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre des contrevenants. Ils appellent, par ailleurs, les services des communes à procéder aux travaux d'élagage des palmiers et arbres pour la sécurisation du réseau électrique aérien.

La wilaya de Ghardaïa dispose de plus de 6.000 km de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3.033 transformateurs avec 141.448 abonnés au réseau électrique et 1.774 km de réseau de gaz naturel et 17 stations de distributeurs publics avec 84.410 abonnés, soit un taux de électrification de 98,76% et un taux de pénétration de gaz naturel de 76,66%, selon les statistiques de l'entreprise.

ILLIZI

Identification des besoins de développement à Ohanet pour y améliorer le cadre de vie

Une commission a été dépêchée à la localité enclavée d'Ohanet pour cerner ses besoins de développement en vue d'y améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris hier de l'Assemblée populaire communale (APC) d'In-Amenas (Illizi).

La démarche vise l'amélioration de la prise en charge des attentes de la population dans ces zones enclavées, a affirmé à l'APS le membre de l'APC d'In-Amenas, Barize Khirani, ajoutant qu'un projet de raccordement des foyers au

réseau de gaz naturel figure parmi les opérations prioritaires devant y être concrétisées. Ce qui permettra d'alléger les souffrances de la population locale et de les soulager des contraintes et désagréments de l'approvisionnement en bonbonnes de gaz butane depuis le point le plus proche, à savoir la commune d'In-Amenas distante de 120 km, a-t-il expliqué. De son côté, le délégué de l'antenne communale d'Ohanet, Abdeldjebbar Ouankerbi, a fait état de l'existence déjà d'une étude du projet, faite

par les services de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et qui n'attend que son exécution.

La localité d'Ohanet, située sur la RN-3 reliant les wilayas d'Illizi et Ouargla, compte une population de quelque 700 habitants et est considérée comme une importante zone industrielle de la wilaya d'Illizi, où opèrent plusieurs entreprises énergétiques et industrielles.

Une opération a été lancée pour le recensement des zones d'ombre dans les

régions enclavées à travers la wilaya d'Illizi, en application des instructions du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, émises à ce sujet lors de la dernière rencontre Gouvernement-walis.

Parmi les préoccupations devant être prises en charge pour leur amélioration, les conditions de scolarisation, les prestations de santé, le désenclavement et le raccordement aux réseaux de gaz naturel et d'eau potable, selon les services de la wilaya.

ENSEIGNEMENT

Plus de 8.500 détenus passeront les épreuves du Baccalauréat et du BEM

Le ministère de la Justice a indiqué, mardi, que 8.508 détenus se présenteront aux épreuves des examens scolaires (Baccalauréat et Brevet d'enseignement moyen) de l'année 2019/2020 et de 2020, précisant que "4.647 d'entre eux sont concernés par le Baccalauréat et les 3.861 autres par le Brevet d'enseignement moyen (BEM)".

"8.508 détenus se présenteront aux épreuves des examens scolaires de l'année 2019/2020", a indiqué le ministère dans un communiqué, précisant que "4.647 d'entre eux sont concernés par le Baccalauréat et les 3.861 autres par le Brevet d'enseignement moyen (BEM)".

La même source a souligné que "38.231 détenus étaient inscrits pour poursuivre leurs études dans les différents cycles, dont 30.377 détenus dans l'enseignement à distance, 616 dans l'enseignement supérieur et 7.238 dans les classes d'alphabétisation" au titre de l'année scolaire 2019/2020.

Dans le secteur de la Formation professionnelle, le communiqué a fait état de "32.673 détenus inscrits dans 132 spécialités". Le ministère de la Justice a, par ailleurs, annoncé que la commission interministérielle chargée de la coordination des activités de rééducation et de réinsertion



tion sociale des détenus tiendra, mercredi, sa première session ordinaire de l'année 2020 au siège de la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion.

Lors de sa réunion la commission veillera à "présenter et à évaluer l'application des recommandations issues de sa précédente session ordinaire et à soulever et débattre toutes les questions et propositions conjointes formulées par

les différents secteurs ministériels concernant la concrétisation de la réinsertion sociale des détenus et leur accompagnement après leur mise en liberté".

Les membres de la commission auront à proposer "toutes les mesures susceptibles d'améliorer les programmes d'enseignement et de formation professionnelle en faveur des détenus, à travers la garantie d'un encadrement adéquat aux détenus scolarisés ou candi-

dats aux examens de fin de cycle". Les propositions s'articuleront aussi sur "la diversification des spécialités et des branches de formation professionnelle pour répondre aux exigences du marché du travail et encourager la qualification artisanale pour faciliter l'accès de cette catégorie à la vie professionnelle après leur mise en liberté, en sus de "la garantie d'une série de programmes d'activités intellectuelles, culturelles, sportives et de divertissement au sein des établissements pénitentiaires", précise la même source.

Ladite commission regroupe 21 départements ministériels et des représentants de la société civile et son rôle consiste "à coordonner les activités des secteurs ministériels et d'autres instances associés à la réinsertion sociale de cette catégorie, de par la participation à des programmes de prise en charge des détenus libérés".

PORT D'ALGER

Journée de sensibilisation sur la sécurité routière au profit des conducteurs des camions de transport de marchandises

La 1ère brigade de la Police des frontières du Port d'Alger a organisé, mardi, une Journée de sensibilisation en direction des conducteurs de poids lourd intervenant dans cette infrastructure portuaire.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication de cette brigade, le Lieutenant Mesbah Mohamed Amine a précisé que cette campagne s'inscrit dans le cadre du programme de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) sur la sécurité routière «Ensemble pour une culture de sécurité routière».

Le Port d'Alger enregistre quotidiennement quelque 900 camions de transport de marchandises de différentes wilayas du pays, d'où l'intérêt de cette action pour accroître la vigilance de cette catégorie de conducteurs et de sa sensibilisation aux règles de la sécurité routière et aux dangers de la fatigue et du manque de sommeil.

Pour sa part, le Commissaire principale, Aïdi Ahmed de la Direction de la Sécurité publique qui a présenté un communiqué sur «le rôle de la prévention routière dans le renforcement du transport terrestre» a affirmé que la DGSN participe actuellement, dans le cadre de réunions au niveau des ministères des Transports et des Travaux publics, à l'élaboration, l'examen et la révision des différentes législations et lois relatives à la régulation de la circulation routière, notamment la loi 04/381 en vue d'y inclure de nouveaux mécanismes, dont le permis à points.

La Délégation nationale de la sécurité routière, créée récemment, sera la seule instance à recueillir les données relatives à la sécurité routière au niveau national, a-t-il souligné.

Dans ce contexte, il a fait état de 15.992 accidents enregistrés en 2019 au niveau des zones urbaines faisant 19.151 blessés et 667 morts, soit une moyenne de 02 morts par jour.

A l'occasion de cette Journée de sensibilisation, des dépliants ont été distribués aux conducteurs à l'entrée du Port et au niveau de l'unité de transport des conteneurs aux conducteurs qui ont salué cette initiative.

TONIC - INDUSTRIE

La reprise de l'activité, unique option pour sauver le Groupe, les travailleurs décidés à maintenir leur grève

Le président du Conseil d'administration du Groupe de l'industrie de papier et d'emballage "TONIC Industrie", Idris Yaalaoui, a affirmé, mardi, que la reprise de l'activité était "l'unique option" pour sauver l'usine, écartant néanmoins tout scénario de "faillite" en dépit d'un déficit de 10 Mds Da, alors que les travailleurs restent déterminés à poursuivre leur grève ouverte.

"L'unique option possible pour sauver le Groupe est la reprise de l'activité et le retour des unités de l'usine à la production suivant à un plan d'efficacité permettant de rattraper le déficit enregistré en 2020, et ce, dans le cadre d'une vision consensuelle satisfaisante pour toutes les parties, a indiqué M. Yaalaoui dans une déclaration à l'APS, après une semaine de grève ouverte enclenchée par les travailleurs pour protester contre le retard de paiement des salaires suite aux difficultés financières que vit le Groupe depuis plusieurs années.

Pour lui, "l'efficacité et la réussite" du plan d'action du Conseil d'administration du Groupe demeure tributaire de l'engagement des travailleurs pour sauvegarder l'usine à travers une reprise de l'activité en mettant fin à la grève, qu'il a qualifiée d'illégal car intervenant sans préavis".

Concernant le versement des arriérés de salaires depuis le mois de janvier, selon l'administration et depuis décembre, selon les travailleurs, M. Yaalaoui a assuré que "les solutions existent pour leur paiement", annonçant un prochain accord de financement des besoins de l'usine, pour couvrir la masse salariale estimée à 140 millions Da/mois.

A ce propos, M. Yaalaoui appelé les travailleurs à faire preuve de "pondération, de sagesse et de bon sens en plaçant l'avenir de l'usine au dessus de toute considération".

Un appel que soutient la section syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) "sous réserve de son sérieux", selon le Secrétaire général Farid Zerarki qui a fait état de l'exigence de délais précis et d'un engagement écrit.

La BADR approuve le financement de l'acquisition des matières premières

Evouant les nombreuses solutions pour sortir de la zone du danger, M.Yaalaoui a indiqué que le Conseil d'administration du Groupe est parvenu récemment à un accord de principe avec la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) pour un crédit hypothèque d'un (1) milliard de dinars, qui peut être porté à 2,5 milliards de dinars, pour l'acquisition des matières pre-

mières, cependant le Syndicat juge ce montant insuffisant pour couvrir les besoins financiers du Groupe.

L'accord de principe avec la banque s'inscrit dans le cadre du plan d'action tracé par la nouvelle administration depuis l'été 2019, comme solutions urgentes à court terme, soit 2020, visant à rétablir l'équilibre financier, perdu depuis 2011 et qui s'est accentué en 2019, avec un déficit de 10 Mds Da alors que le capital de la société est 30 Mds Da. Concernant la situation financière difficile du Groupe, le président du Conseil d'administration du Groupe a tenu à dissiper les craintes des travailleurs quant à la faillite, ajoutant que TONIC Industrie "leader de l'industrie papetière au niveau national et continental a les capacités de dépasser la crise".

Soulignant, à ce propos, que l'usine est entrain de récupérer plusieurs marchés nationaux, mettant en avant le plan du gouvernement relatif aux sacs en papier destinés au boulangeries, un accord conclu avec Algérie Télécom pour la production de leurs besoins en emballage ainsi que le marché de la semoule et de la farine et d'autres marchés nationaux.

Le Groupe mise beaucoup sur l'orientation graduelle vers l'exportation, selon un programme annuel visant l'accès aux marchés mondiaux et régionaux, à l'instar de la Tunisie, la France et la Turquie ainsi que certains pays africains, a-t-il ajouté s'interrogeant sur "les motivations des tentatives de sabotage de la plus grande usines de papier dans le continent". Pour M.Yaalaoui, il est possible de relever le défi et de réaliser les objectifs escomptés, d'autant que plusieurs unités de production ont atteint, en janvier dernier, 100% de leurs objectifs, notamment l'unité "papier hygiénique", qui a réalisé un volume de production de 720 tonnes en un seul mois, soit 80 millions de dinars contre seulement 500 tonnes en 2019.

TONIC Industrie sur plusieurs fronts

Pour la seule année 2019, le déficit du Groupe s'est élevé à 2,2 mds DA mais ce qui a aggravé la crise c'est le cumul de plusieurs années de mauvaise gestion, notamment le recrutement anarchique, néanmoins le scénario de faillite est "totalement" exclu, pour M. Yaalaoui, qui explique que le déficit n'a pas encore atteint 50% du capital de la société.

Les difficultés financières du Groupe trouvent leur origine dans des arriérés de créances dues à la SEAL (800 millions DA), la consommation d'énergie, la CNAS, d'autres contributions et taxes et d'amendes écologiques, ce

qui a amené les dossiers devant la justice qui a ordonné, l'année dernière, le gel des comptes, d'où l'irrégularité du versement des salaires, a-t-il argué.

L'administration du Groupe mise largement sur l'application de l'accord conclu, début 2019, avec le consentement du partenaire social portant départ volontaire en retraite de 600 employés, représentant un surplus d'effectif. Un deuxième accord a été signé, début de l'année en cours, avec le partenaire social pour une procédure de "chômage technique conjoncturel" au niveau d'une des unités, dont la capacité de production n'a pas dépassé les 40%. Cette mesure prévoit le versement aux travailleurs de leur salaire de base en plus de la prime d'expérience jusqu'à la reprise de l'activité de production à 100%.

Par la même occasion, le président du Conseil d'administration a précisé que le départ volontaire, approuvé par le Holding des industries chimiques qui l'a financé à hauteur d'un (01) MDS Da est une mesure "volontaire" décidée par l'employé en toute liberté.

Toutes ces mesures ont pour but de réduire le surplus d'effectifs de 2290 à quelque 1700 travailleurs, soit une baisse de 50 millions DA de masse salariale mensuelle tout en oeuvrant à l'augmentation des capacités de production à 250% en 2020, ce qui permettra, à long terme, de rétablir l'équilibre financier, a poursuivi le même responsable.

De son côté, le SG de la section syndicale Farid Zirargui a déclaré que les problèmes du Groupe se sont accumulés depuis des années pour s'aggraver en 2018 avec des perturbations dans le paiement des salaires, avant d'intéresser leur paroxysme en 2019, ce qui amené le syndicat à enclencher une grève d'une quarantaine de jours l'été dernier.

La tension s'est accrue et la confiance perdue en l'administration, qui n'a pas honoré ses engagements de verser les salaires et l'application des deux accords relatifs au départ volontaire sous prétexte de crise financière alors que l'administration a décidé de promouvoir près de 100 cadres unilatéralement et sans consultation du partenaire social", a-t-il ajouté évoquant "des réserves concernant la gestion interne ainsi que des licenciements abusifs et dont les dossiers sont devant l'inspection du travail".

Pour M. Farid Zerarki, "les ennus de TONIC Industrie, depuis sa nationalisation en 2011, se sont accumulés car les gestionnaires successifs ont focalisé davantage sur l'aspect organisationnel que sur la production et la commercialisation".

VIOLENCES INTERCOMMUNAUTAIRES À DELHI Le bilan monte à 17 morts

Le bilan des violences intercommunautaires dans la capitale indienne New Delhi s'est aggravé à dix-sept morts, a indiqué hier une source médicale.

Le principal hôpital local a enregistré quatre décès supplémentaires mercredi, en plus des treize annoncés mardi soir, selon cette source.

Des émeutiers armés de pierres, de sabres et parfois même de pistolets, sèment depuis dimanche le chaos et la terreur dans des zones périphériques du nord-est de la mégapole, éloignées d'une dizaine de kilomètres du centre.

VOITURE DANS UN CARNAVAL Les motivations du conducteur restent floues

Les autorités allemandes s'efforçaient mardi d'établir les motivations d'un homme qui a foncé en voiture dans un cortège de carnaval, blessant plusieurs dizaines de personnes, dans un pays déjà frappé la semaine dernière par un attentat raciste.

La police locale a une nouvelle fois révisé son bilan à la hausse, faisant état désormais de près de 61 blessés, âgés de 2 à 85 ans. Parmi eux figurent 20 enfants, selon le parquet de Francfort (ouest).

Les motifs du conducteur allemand de 29 ans restent une énigme.

Une chose est sûre: il n'était pas ivre, a précisé le parquet de Francfort.

Il est à ce stade poursuivi pour «tentatives de meurtres aggravées» et a été placé en détention. Le parquet estime qu'il a «jeté délibérément sa voiture dans la foule dans l'intention de tuer».

Le parquet n'a toutefois pas exclu que l'homme originaire de Volkmarsen, ville de 7.000 habitants de la région de Hesse où se sont déroulés les faits, ait pu être sous l'influence de drogues.

Selon la police, 35 personnes sont encore hospitalisées, plusieurs dans un état grave.

TURQUIE 220 migrants irréguliers interceptés dans le nord-ouest du pays



Au total, 220 migrants irréguliers qui tentaient de rejoindre illégalement l'Europe via la Turquie, ont été interceptés par les gendarmes dans le nord-ouest du pays. Selon l'Agence Anadolu, les forces de sécurité ont mis en place plusieurs points de contrôle dans les districts d'Ipsala, Meric, Enez et Ialapa, province d'Edirne, qui ont permis d'intercepter 220 migrants irréguliers.

L'ensemble des migrants ont été remis à la direction de gestion des migrants d'Edirne. Au cours de la semaine dernière, les forces de sécurité turques ont intercepté au moins 1.770 immigrants clandestins.

AFRIQUE OUEST

Appel à la création d'un fonds mondial contre la malnutrition lors d'une réunion à Abidjan

Le représentant régional de l'ONG internationale Action contre la faim (ACF) en Afrique de l'Ouest et centrale, Mamadou Diop, a appelé mardi à Abidjan, à l'ouverture d'une réunion d'organisations de la société civile de plusieurs pays de la région, à la création d'un fonds mondial contre la malnutrition.

Pendant trois jours, les représentants de 19 pays d'Afrique de l'Ouest et centrale vont plancher sur les moyens de renforcer les capacités de la société civile au profit de la nutrition et du capital humain.

«Dans la lutte contre le paludisme, le VIH, etc, on a vu des fonds mondiaux se créer, mais à quand la création du fonds mondial contre la malnutrition?», s'est interrogé M. Diop avant d'inviter les acteurs présents à mener le combat pour que des fonds soient mobilisés afin de mettre fin à la malnutrition.

M. Diop a estimé que le chemin est encore long pour atteindre cet objectif et a invité les acteurs de la société civile à poursuivre le combat contre la faim et la malnutrition, un «problème de santé publique» en Afrique.

«La faim et la malnutrition représentent une réelle préoccupation pour le continent africain qui reste la région la plus exposée.

A ce jour, un enfant sur trois souffre encore d'un retard de croissance le rendant vulnérable aux maladies et n'atteindra jamais sa pleine capacité cognitive, avec un quotient intellectuel réduit», a relevé Patricia N'goran, représentant le vice-président ivoirien Daniel Kablan



Duncan. Elle a égrené les actions des autorités ivoiriennes pour éradiquer ce fléau, non sans souligner la création en Côte d'Ivoire, après la Chine et le Brésil, d'un Centre d'excellence régional contre la faim et la malnutrition (Cerfam).

Selon des sources officielles, l'Afrique est le continent le plus exposé à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

La situation est particulièrement pro-

noncée dans la région subsaharienne où, selon les estimations, 23,2% de la population aurait souffert d'une privation chronique de nourriture en 2017.

En outre, le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 181 millions en 2010 à près de 222 millions en 2016, soit une augmentation de 22,6% en six ans.

Il pourrait avoir dépassé 236 millions, à en croire des estimations actuelles.

CORÉE DU SUD

Le nombre de naissances a encore chuté en 2019

Le nombre de naissances a encore chuté en 2019 en Corée du Sud, où à peine plus de 300.000 bébés ont vu le jour, ce qui pose un défi démographique considérable pour le pays de 51 millions d'habitants, selon des statistiques.

En plus d'avoir une des espérances de vie les plus longues au monde, la Corée du Sud a un des taux de natalité les plus bas du globe, deux réalités qui forment un cocktail très préoccupant et

augurent de problèmes sociaux majeurs en raison du vieillissement de la population.

Au total, 303.100 bébés sont nés en 2019, soit 7,3% de moins que l'année précédente, selon le bureau sud-coréen des statistiques. Le taux de fécondité - le nombre d'enfants par femme en âge de procréer - a encore reculé, à 0,92. C'est la seconde année de suite qu'il est inférieur à 1, alors que le taux nécessaire au renouvellement des généra-

tions est de 2,1. Beaucoup d'experts expliquent cette situation par le poids des dépenses pour élever un enfant, le taux élevé de chômage chez les jeunes et la double charge imposée aux mères qui travaillent. Mais d'autres incriminent plutôt le caractère notoirement compétitif de la société en Corée du Sud, en particulier sur le marché de l'emploi et dans l'éducation. La plupart des Sud-Coréens associent le fait d'avoir des enfants

au mariage et remettent leurs projets familiaux à plus tard pour donner la priorité à l'éducation supérieure et à leur carrière. Depuis 2006, le gouvernement sud-coréen a dépensé plus de 180.000 milliards de won (136 milliards d'euros) pour encourager la natalité.

Mais les experts prédisent que la population tombera à 39 millions d'habitants en 2067, quand l'âge médian sera de 62 ans.

AFRIQUE DU SUD

Appels à la lutte contre l'exploitation illégale des mines

Le Syndicat national des mineurs (NUM) et le Conseil sud-africain des mines ont appelé mardi, à la création d'une unité spéciale de police pour lutter contre l'exploitation illégale des mines dans le pays.

L'industrie minière est en état de siège avec des gangs armés qui attaquent régulièrement les sites d'extraction des métaux précieux, a dit le directeur du conseil des mines, Roger Baxter, émettant le souhait de voir le ministre des Finances,

Tito Mboweni, annoncer des mesures pour résoudre ce problème lors de la présentation mercredi du budget de l'Etat. Depuis 2002, l'extraction et la possession de métaux précieux est considérée comme une acte criminel en Afrique du Sud. Cela n'empêche pas des milliers de personnes de s'y adonner dans l'espoir de tomber sur des fragments d'or, de diamants, de chrome ou encore pour ramasser des morceaux de charbon. De son côté, le secrétaire général du NUM, David

Sipunzi, a expliqué que ce fléau a affecté négativement le budget de l'Etat qui souffre déjà d'une crise économique sévère et des plans de sauvetage successifs décidés pour sauver les entreprises étatiques.

«Si l'exploitation minière illégale devait être réglementée, les mineurs illégaux paieraient des impôts.

D'importantes recettes sont perdues par les entreprises minières et par l'Etat en raison de ces mineurs clandestins», a-t-il souligné.

COLOMBIE

11 personnes portées disparues suite à une avalanche de boue



Onze personnes sont portées disparues suite à une avalanche de boue qui a frappé mercredi matin une municipalité du nord-est de la Colombie, ont annoncé les autorités locales.

L'incident est dû aux pluies intenses qui se sont abattues sur Piedecuesta, dans le département de Santander, provoquant des débordements de la rivière Manco et du ruisseau La Quebrada, a déclaré le maire de cette municipalité, Morio José Carvaja.

Il s'agit de huit adultes et de trois mineurs ensevelis sous la boue de cette

avalanche qui s'est produite vers zhoou du matin, a expliqué l'édile, précisant que cet éboulement de boue et de pierre a entraîné la coupure de plusieurs routes notamment celle reliant le village de San Gil à Bogota.

Selon la presse locale, le maire a demandé l'aide des organismes de secours, du gouvernement départemental de Santander et de l'Unité nationale pour la gestion des risques de catastrophes pour prendre part aux opérations de recherche des disparus.

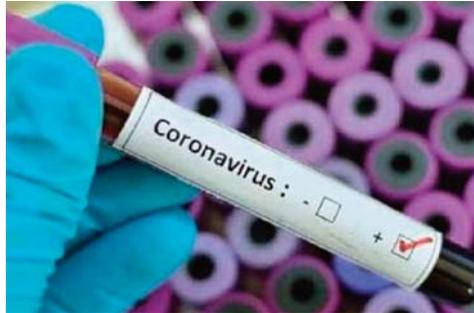
ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

PREMIER CAS CONFIRMÉ EN ALGÉRIE

Le président Tebboune appelle à «l'extrême vigilance»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit le gouvernement et les autorités sanitaires dans le pays à faire preuve «d'extrême vigilance» après la confirmation d'un cas positif au coronavirus en Algérie, tout en appelant à une large campagne de sensibilisation pour préserver la santé publique.

«J'ai ordonné au gouverne-



ment et aux autorités sanitaires du pays à faire preuve de l'extrême vigilance après la confirmation d'un cas de coronavirus d'un ressortissant ita-

lien qui a été mis en confinement», indique le président Tebboune sur son compte Facebook. Le chef de l'Etat a appelé les secteurs concernés à

engager une large campagne de sensibilisation en mobilisant tous les moyens de communication pour préserver la santé publique.

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait annoncé, mardi soir, qu'un cas a été confirmé positif au coronavirus (Covid-19) parmi deux cas suspects de nationalité Italienne qui ont été pris en charge conformément aux directives nationales. Conscient du risque, le ministère de la Santé assure avoir renforcé le dispositif de prévention autour du cas confirmé, et le dispositif de surveillance et de veille au niveau de tous les points d'entrée en Algérie.

Le numéro vert 3030 mis à la disposition des citoyens

Le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Fourar, a annoncé hier qu'un numéro vert (3030) a été mis à la disposition des citoyens dans le cadre du plan de prévention contre le Coronavirus (Covid-19), décidé par le ministère.

Lors d'une conférence de presse animée suite au premier cas de coronavirus enregistré en Algérie, Dr. Fourar a indiqué que ce numéro vert permettra aux citoyens de se renseigner sur les dispositions à prendre pour se prémunir contre ce virus. Rappelant le dispositif de surveillance et d'alerte mis en place par l'Algérie au niveau national dès l'annonce, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de la propagation du Coronavirus en Chine, il a fait savoir que "les pouvoirs publics s'attendaient à enregistrer des cas de Covid-19 compte tenu de la position géographique de l'Algérie au carrefour de plusieurs continents et de l'importance de ses échanges commerciaux avec différents pays, dont 30 ayant enregistré des cas". Il a ajouté, dans ce contexte, que "les autorités s'employaient à identifier l'ensemble des personnes qui étaient dans le vol Milan-Rome-Alger pris par le ressortissant italien atteint du coronavirus". Plusieurs passagers ont d'ores et déjà été identifiés, dont 10 actuellement sous surveillance médicale, a-t-il précisé, relevant, cependant, que "le problème aujourd'hui est de parvenir à identifier l'ensemble des personnes ayant été du voyage avec le ressortissant italien". Il a rappelé que ce dernier est entré à Alger le 17 février pour se rendre le lendemain (18 février) à Hassi-Messaoud, dans la wilaya de Ouargla. Le ministère de la Santé avait annoncé, mardi dans un communiqué, que "le dispositif de surveillance et d'alerte mis en place au niveau national a permis de détecter deux (02) cas répondant à la définition du cas suspect (fièvre, symptômes respiratoires et notion de voyage d'une zone de circulation du coronavirus Covid-19)", précisant que "les deux cas suspects de nationalité Italienne, âgés de 55 ans et 61 ans, présentant les deux une comorbidité, ont été pris en charge conformément aux directives nationales". "Conscient du risque", le ministère de la Santé assure avoir renforcé le dispositif de prévention autour du cas confirmé, et le dispositif de surveillance et de veille au niveau de tous les points d'entrée". De son côté, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Zoubir Harrat a fait savoir que l'Institut dispose de quantités nécessaires de réactifs pour effectuer les analyses médicales aussi bien pour la grippe saisonnière que pour le Coronavirus. Pour sa part, le Chargé du Laboratoire grippe et virus respiratoires de l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Fawzi Derrar a indiqué que "l'humidité et les agglomérations favorisent la propagation du virus et non la température ou le climat sec". De son côté, Samia Hamadi, de la direction de la prévention au ministère de la Santé a affirmé que le port du masque était inutile pour les personnes en bonne santé mais est fortement recommandé par les porteurs du virus pour éviter sa propagation, appelant à respecter les mesures préventives, à savoir le lavage des mains.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Égypte, l'Algérie et l'Afrique du Sud seraient les pays les plus à risque d'importation du coronavirus Covid-19 en Afrique en raison de l'importance des échanges aériens avec les provinces chinoises contaminées et les autres pays où circule le virus. Ces trois pays sont aussi parmi les mieux équipés du continent pour détecter précocement les cas et les prendre en charge", précise le ministère de la Santé.

L'OMS met en garde contre les rumeurs sur l'origine du coronavirus

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a consacré une section de son site Web officiel pour la diffusion d'un grand nombre de précisions sur le virus Corona afin de lutter contre les rumeurs et les désinformations sur son origine, susceptibles de provoquer la confusion et la psychose et d'entraver les efforts déployés pour trouver une solution à même d'endiguer la maladie qui se propage dans de nombreux pays du monde.

L'OMS a mis en garde contre les «nouvelles» qui circulent prétendant que la maladie est liée à un «complot» visant à «éliminer» l'économie chinoise, et qu'il s'agit d'un virus «fabriqué dans des laboratoires de la CIA», qu'il a été transmis à l'homme par des chauves-souris ou des serpents, ou encore qu'il est lié à une fuite d'un programme relatif à l'industrie des armes biologiques».

De son côté, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a indiqué, dans une vidéo publiée sur Internet, que les personnes qui diffusent ces allégations, que ce soit de manière «malveillante» ou par «simple ignorance», perturbent les efforts du peuple chinois ainsi que ceux de la coopération internationale, dans leur combat contre le nouveau coronavirus, précisant que de nombreux chercheurs et experts internationaux soulignent que ces allégations sont dénuées de tout fondement scientifique.

Le journal américain «Financial Times» avait publié un rapport, prétendant que le virus Corona fait partie d'un «programme d'armes biologiques chinois», réalisé au Wuhan Institute of Virology, disant se baser notamment sur un article scientifique publié par des chercheurs en Inde, où l'on parle d'une grande similitude entre Corona et le VIH, dont les gènes auraient été introduits dans la «fabrication» du nouveau virus.

Le journal «The Lancet International Medical» a, d'autre part, publié une déclaration signée par 27 des plus grands scientifiques du monde dans le domaine de la

santé, dans laquelle ces derniers ont exprimé leur soutien à leurs homologues chinois qui luttent contre ce virus, condamnant ainsi la théorie du «complot» relative aux raisons de sa propagation, ajoutant qu'ils ont analysé les génomes du coronavirus et qu'ils ont conclu que son origine est naturelle.

Partie de Chine fin décembre, l'épidémie du nouveau coronavirus a atteint dans ce pays son sommet entre les 23 janvier et 2 février, le chiffre quotidien des nouveaux cas diminuant depuis, selon l'OMS.

En Chine, 1 e virus a contaminé quelque 77.000 personnes dont 2.600 sont mortes. Mais alors que de nouveaux pays sont touchés chaque jour, la maladie concerne désormais, Chine mise à part, plus d'une trentaine de pays où elle a fait des dizaines de morts et plus de 2.500 cas de contamination.

Un diplomate chinois rejette l'hypothèse de la création artificielle du Covid-19

Commentant l'origine du coronavirus, l'ambassadeur chinois en Russie, Zhang Hanhui, a déclaré que l'épidémie virale Covid-19, détectée initialement en Chine, n'avait pas été créée artificiellement.

Il a noté que la version selon laquelle une chauve-souris était à l'origine de la maladie était en cours de vérification.

Lors d'une conférence de presse le 24 février à Moscou, l'ambassadeur chinois a déclaré que le coronavirus n'avait pas été créé artificiellement. «Je vais vous dire avec certitude que ce n'est pas artificiel», a-t-il souligné.

Le nouveau coronavirus a été détecté en décembre dernier dans la province chinoise du Hubei.

Dès lors, plus de 77.100 personnes ont été contaminées et 2.592 ont été tuées par ce virus en Chine (hors Hong Kong et Macao), selon les dernières données des autorités sanitaires chinoises.

La source exacte du nouveau coronavirus n'a pas encore été confirmée. Des experts chinois estiment que

le virus est apparu sur un marché de Wuhan où étaient vendus des animaux sauvages destinés à la consommation humaine, tandis que les scientifiques soupçonnent un mammifère et ont tour à tour suspecté les chauves-souris, les pangolins et d'autres animaux. Pour le Sras, les scientifiques avaient identifié la chauve-souris comme animal «réservoir» et la civette comme «hôte intermédiaire» ayant permis au virus de s'adapter à l'Homme.

Des civettes figuraient parmi les dizaines d'espèces mises en vente par l'un des marchands de Wuhan, selon une liste de prix qui a circulé sur Internet en Chine.

Y figuraient également des rats, des serpents, des salamandres géantes et des louveteaux vivants, précise des médias.

Coronavirus : la Chine se tourne vers l'intelligence artificielle

Trouver de nouvelles solutions à la propagation du coronavirus en Chine orientale, Pékin se tourne vers un ensemble d'outils pour trouver et prévenir les infections potentielles : le suivi des données et l'intelligence artificielle.

Ainsi, plusieurs entreprises de technologie chinoises se sont lancées dans le développement des applications visant à aider les populations à reconnaître une personne

atteinte ou confirmée. Il s'agit d'utiliser la technologie des mégadonnées pour suivre, filtrer les priorités (cas) et prévoir efficacement le développement de l'épidémie en temps réel. A Guangzhou, au sud de Guangdong, des robots ont été déployés sur une place publique pour rappeler le port des masques.

En outre, le géant Chinois des recherches Baidu a installé un système de détection des visages qui photographie automatiquement le visage de chaque personne. Si quelqu'un a une température corporelle de 37,3 degrés Celsius ou plus, le système déclenche une alarme, ce qui déclenche une deuxième vérification par le personnel de la station. Ce nouveau système de recherche vient compléter celui déjà mis en place, notamment l'utilisation de thermomètres portables, ainsi que celui des plaques tournantes installés dans des transports publics, qui testent des systèmes de détection de la fièvre grâce à l'intelligence artificielle et des caméras infrarouges.

Outre la détection de la fièvre, les entreprises technologiques chinoises ont mis au point une grande variété de services pour aider aux efforts de lutte contre les épidémies : de la préparation des drones de livraison de fournitures médicales à la cartographie de la propagation du virus à partir de Wuhan.

Le représentant de l'OMS salue les efforts de l'Algérie en matière de prévention

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie Dr. Ngoussan Bla Francois a salué mercredi les efforts des pouvoirs publics algériens en ce qui concerne les mesures préventives initiées pour faire face au Coronavirus.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animé avec le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Fourar, et le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Zoubir Harrat, suite au premier cas de coronavirus enregistré en Algérie chez un ressortissant italien, M. Ngoussan a affirmé que le dispositif de surveillance et de prévention contre le Coronavirus mis en place par l'Etat algérien "a prouvé son efficacité", soulignant, "la rapidité de la détection du premier cas de coronavirus chez le ressortissant italien". Dans ce cadre, le même expert a fait

savoir que le bureau de l'OMS à Genève (Suisse) a été sollicité pour doter le bureau d'Alger en moyens techniques et en experts pour faire face à toute urgence, a fait savoir l'expert. Soulignant que la rapidité de propagation du virus qui a touché plusieurs pays du monde exige une conjugaison des efforts de tout un chacun, M. Ngoussan a affirmé que l'OMS "est appelée à accompagner et à assister l'Etat algérien dans la mise en œuvre du dispositif de surveillance afin de faire face à ce virus, l'Algérie entant une porte d'accès au Continent africain". Interrogé sur une éventuelle propagation du virus en Afrique, notamment suite à l'enregistrement de deux cas en Égypte et en Algérie, Dr. Ngoussan a dit craindre pour la région, la vulnérabilité de ses pays qui ne disposent pas tous, des moyens nécessaires pour faire face à l'épidémie.

5 super-pouvoirs méconnus du citron

Le citron est décidément un fruit à multiples facettes ! Non content d'égayer sauces de salade, marinades ou jus de fruits, il a aussi des vertus insoupçonnées : vous redonner bonne humeur, combattre l'acné et les mauvaises odeurs, il sait tout faire !

Comme ses cousins agrumes (orange, pamplemousse, clémentine, citron vert, etc.), le citron contient beaucoup de vitamine C, dont les puissantes propriétés antioxydantes protègent les cellules de notre corps et l'embellissent à l'intérieur comme à l'extérieur.

Outre la vitamine C, le citron est aussi une source de choix pour d'autres vitamines et minéraux : potassium, acide folique, calcium, thiamine, niacine, vitamine B6, phosphore, magnésium, cuivre, riboflavine, acide pantothénique, sans oublier toute une variété de composés phytochimiques.

Mais au-delà de ses atouts nutritionnels évidents, le citron peut servir à beaucoup de choses parfois surprenantes. En voici une petite liste :

Le citron empêche les fruits et légumes de noircir

Quoi de plus irritant que de couper des pommes, des avocats, des pommes de terre (entre autres) pour se rendre compte au bout d'un quart d'heure que les tranches se sont mises à noircir ? Et pourtant c'est parfaitement normal : l'air joue son rôle d'oxydant sur la chair offerte des fruits, qui se met en quelque sorte à rouiller !

Pour éviter ça, pulvérisiez du jus de citron sur vos tranches (ça marche aussi pour les bananes ou le chou-fleur), elles ne noirciront pas !

Le citron améliore l'humeur

Certaines études ont montré que les composés présents dans le zeste de citron avaient un effet relaxant, tandis que d'autres études indiquent que le citron pourrait bien avoir un effet stimulant sur l'esprit. Le ren-



dant plus vif. La meilleure façon de profiter de ces effets positifs est d'inhaler l'huile essentielle, ou de faire un thé au citron. Un vrai, pas en sachet ! Faites infuser le thé et les tranches de citron.

Le citron efface l'acné

Le citron peut prévenir ou même vous débarrasser de votre acné rebelle, en tuant certaines bactéries responsables de l'apparition des boutons et qui logent sur la peau. Vous pouvez appliquer le jus de citron localement, ou le diluer dans un peu d'eau. En

pressant dans l'eau, vous récupérez tous les antioxydants, ce qui permet de protéger les cellules de la peau contre les agressions, et ainsi d'obtenir une peau saine et éclatante.

Le citron combat la mauvaise odeur de pieds

Plusieurs études ont montré que le jus de citron avait des propriétés antibactériennes. Et certaines personnes se sont rendu compte qu'en mélangeant le jus d'un citron avec 6 centilitres d'eau, et en se rinçant les

pieds avec ce cocktail, elles éliminaient les mauvaises odeurs !

Le citron donne une seconde vie à la salade

Quand vous vous retrouvez avec une laitue oubliée quelques jours dans le frigo et qui est devenue toute terne, toute molle, utilisez le jus de citron sur les feuilles les plus fatiguées. En les laissant tremper dans un grand bol d'eau froide et de jus de citron placé au réfrigérateur, vous raviverez notablement vos feuilles de salade !

Les enfants sportifs ont une meilleure mémoire

Dès l'âge de neuf-dix ans, les enfants les plus actifs affichent une plus grande quantité de substance blanche dans le cerveau, signe d'une plus grande mémoire et d'une plus grande attention.

Le sport a un impact sur le développement cérébral dès le plus jeune âge. Des chercheurs de l'université de l'Illinois aux États-Unis ont établi cette corrélation en examinant à l'IRM l'activité cérébrale de 24 enfants âgés de 9 et 10 ans. Ils ont observé que les enfants les plus actifs physiquement affichaient à l'IRM une quantité de substance blanche dans le cerveau plus compacte et plus fibreuse que les enfants moins

sportifs. La substance blanche est chargée de relier entre elles différentes aires de la matière grise, où se situent les corps cellulaires des neurones. Les fibres nerveuses envoient des signaux, entre les différentes zones cérébrales. Ces impulsions nerveuses favorisent la propagation des informations dans le système nerveux.

C'est la première fois qu'une étude explore les relations entre la matière blanche du cerveau et le niveau d'activité sportive. De précédentes études ont établi qu'un niveau de sport important augmentait le niveau de matière grise dans le cerveau, associée à la mémoire et à l'attention. Cette nouvelle re-



cherche suggère que la substance blanche améliore les connexions entre les différentes zones cérébrales, améliorant de fait ces fonctions cognitives.

Le Dr Laura Chaddock-Heyman, de l'université de l'Illinois affirme que la matière blanche pourrait être un mécanisme supplémentaire pouvant expliquer pourquoi les enfants en meilleure forme physique surpassent leurs camarades moins actifs dans les matières intellectuelles en salle de classe.

Les chercheurs veulent maintenant vérifier si un enfant qui commence une nouvelle activité sportive de manière régulière peut améliorer sa substance blanche.

AVC : la stimulation cérébrale par laser permettrait de mieux récupérer

Des chercheurs de Stanford (USA) ont utilisé la stimulation cérébrale ciblée pour permettre une meilleure récupération lors d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Une opération qui a fait ses preuves chez la souris. Une nouvelle étude présentée dans les Actes de l'Académie des sciences américaine (PNAS) a proposé une technique d'optogénétique pour réduire les séquelles d'AVC ischémique. L'AVC causé par la présence d'un caillot. L'optogénétique est une nouvelle approche de recherche mêlant optique et génétique.

Le but de l'expérience a ici consisté à rendre sensible à la lumière la zone du cerveau touchée par l'AVC. Une fois cette sensibilité activée, la stimulation par laser de la zone lésée permettrait de récupérer les capacités de motricité, de cognition et de parole, impactées par l'accident.

Chez la souris, les résultats de cette technique se sont avérés concluants, puisque les chercheurs ont observé une amélioration de la circulation sanguine du cerveau ainsi qu'une augmentation de l'expression des

neutrophines, protéines favorisant survie, développement et fonctionnalité des neurones. Et, la récupération motrice et fonctionnelle des souris n'en a été que meilleure.

L'enjeu sera désormais d'attendre cette technique à l'homme, en introduisant un gène capable de rendre les cellules nerveuses sensibles à la lumière. «Il sera peut-être bientôt possible d'effectuer une stimulation cérébrale précise, grâce à l'optogénétique» explique le professeur Steinberg, auteur principal de l'étude.

BÉBÉS PRÉMATURÉS

Un supplément en crème pour améliorer leur croissance

Pour améliorer la croissance des bébés prématurés, il faut compléter leur alimentation par une crème de lait maternel, selon les résultats d'une étude scientifique américaine.

Les bébés prématurés ont besoin d'un supplément nutritionnel en lait maternel, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Pediatrics*. Afin de leur garantir une meilleure croissance et santé à long terme.

Les chercheurs du Baylor College of Medicine ont mené des expériences nutritionnelles pour optimiser la croissance de bébés prématurés et pour améliorer leur croissance à long terme.

En effet, les bébés prématurés ne peuvent pas se permettre des retards de croissance.

Le crème de lait maternelle améliore la croissance des bébés prématurés.

Les scientifiques ont imaginé compléter l'alimentation de ces bébés avec de « la graisse » de lait, l'un des sous-produits de la pasteurisation du lait maternelle de donneuse.

Les bébés prématurés de 750 et 1250 grammes ont reçu en plus de leur alimentation traditionnelle de la crème de lait maternelle. Les chercheurs ont remarqué que ce supplément nutritionnel à base de crème donne de meilleurs résultats de croissance en termes de poids et de taille. En revanche, augmenter simplement les volumes de lait pas d'effet intéressant sur la croissance des bébés.

« Chez les bébés prématurés pesant moins de 1 000 grammes, les poumons et d'autres organes sont encore en développement à la naissance. Le gain de poids permet d'améliorer ce développement et leurs résultats de croissance », explique le Dr Amy Hair, professeur de pédiatrie au Baylor en néonatalogie et auteur principal de l'étude.

Depuis 2010, les bébés prématurés de l'hôpital des enfants du Texas, aux États-Unis, suivent un protocole de nutrition particulière. Tous les enfants pesant moins de 1 500 grammes sont nourris avec une supplémentation de crème maternelle.

« Au-delà, le protocole permet d'économiser les dons de lait maternel pour les bébés les plus vulnérables. Le service a vu chuter ses taux d'entérocolite nécrótante », explique le Dr Amy Hair.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 15 millions de bébés naissent prématurément chaque année, ce qui représente plus d'un bébé sur 10 dans le monde. Un million d'entre eux meurent tous les ans et beaucoup d'autres souffrent tout leur vie d'une incapacité, physique, neurologique ou en matière d'apprentissage.

Le sport, un super antidouleur

Moins d'antidouleurs, plus de sport. Une étude australienne vante les mérites de l'activité physique pour réduire la sensibilité à la douleur.

Et si le sport permettait de mieux tolérer les souffrances physiques ? Des Australiens nous prouvent que cette hypothèse n'est pas si éloignée de la réalité. Des chercheurs de l'Université de New South Wales et d'un vaste centre de recherche privé, le Neuroscience Research Australia à Sydney, ont testé le potentiel antidouleur du sport sur 24 volontaires. Tous ont accepté de tester leur sensibilité à la douleur. Pendant six semaines, la moitié du groupe, des adultes en bonne santé mais inactifs, ont participé à un programme sportif tandis que l'autre moitié n'a pratiqué aucun sport.

L'effet analgésique a été relevé au terme de l'expérience au sein du groupe actif. Aux tests de sensibilité à la douleur, les sportifs se sont montrés plus tolérants que le groupe inactif à un appareil pressant leur peau et à un brassard à tension gonflé progressivement. Les premiers ont résisté à une pression plus forte que les seconds.

Le sport c'est la santé !

L'effet analgésique permet l'exercice physique et bien connu, justifient les auteurs de l'étude, cités par *Le Figaro*, ce pendant les effets de l'exercice



régulier sur la sensibilité à la douleur sont largement inconnus.

Ces résultats, publiés dans la revue spécialisée *Medicine & Science in Sports & Exercise*, confirment ce dont on se doutait, à savoir que le sport nous rend

plus fort et mieux armé au quotidien. Par exemple, l'activité physique entraîne notre cœur et l'aide à mieux se protéger contre les maladies cardiovasculaires. Il n'est plus à démontrer que des sports comme la course renforcent notre système immunitaire

(pratique contre le virus en hiver). Sans oublier qu'à ces avantages physiques de l'activité physique s'ajoutent de sérieux bénéfices sur la santé mentale. Le sport étant un bon allié contre le stress ou la dépression. C'est décidé, à la rentrée on s'y met !

PRISE DE POIDS DE LA QUARANTAINE
Un problème de santé publique

La prise de poids de la quarantaine serait due à la paresse de certaines cellules du cerveau, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Endocrinology*. Les chercheurs travaillent à des traitements pour relancer leur activité, donc pour éviter de grossir. Les chercheurs de l'Université d'Abertdeen, en Ecosse en collaboration avec des experts des universités de Cambridge et du Michigan (États-Unis) ont travaillé pour comprendre pourquoi à la quarantaine, les personnes ont tendance à « enrober ». Ils ont constaté que les cellules du cerveau qui contrôlent la sensation de faim sont moins actives et performantes au fil du temps.

« Une des raisons de cette prise de poids peut être attribuée à un petit sous-ensemble de cellules d'une zone du cerveau où l'appétit est contrôlé », explique le professeur Lora Heislser.

La régulation de l'appétit fonctionne moins bien

Ces cellules produisent les hormones cérébrales importantes appelées « peptides proopiomélanocortine » (POMC) qui sont responsables de la régulation de notre appétit et de notre poids corporel. « Alors que nous approchons du milieu de la vie de ces cellules, elles deviennent paresseuses dans l'envoi de signaux d'informations, ce qui conduit à une erreur de jugement de la quantité de nourriture dont notre corps a



besoin » analyse la chercheuse.

« Notre nouvelle compréhension du rôle crucial que joue les POMC dans la propagation de la masse grasseuse chez les quarantennaires ouvre la porte à de nouveaux médicaments qui pourraient être développés pour contrôler l'appétit et donc aider à perdre du poids », explique le professeur Lora Heislser. « Compte tenu des liens établis entre l'obésité et les maladies métaboliques graves, dont le cancer, les maladies cardiaques et le diabète, il est essentiel que nous nous efforcions de trouver de nouvelles méthodes pour lutter contre cette

épidémie pour améliorer notre santé » conclut la scientifique.

En effet, l'obésité est un problème de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé a mis en garde les pouvoirs publics européens sur la prévalence de l'obésité dans les différents pays de l'UE. Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de onze ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du Vieux continent.

RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE:

Les pourparlers de Genève maintenus (Manul)

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a confirmé le lancement du dialogue politique inter-libyen à Genève à la date prévue, hier, après que les belligérants aient annoncé auparavant la suspension de leur participation.

«Le dialogue politique (libyen) débutera (mercredi) comme prévu», a affirmé mardi Jean el-Alam, porte-parole de la Manul. Le dialogue politique, qui doit démarrer ce mercredi, doit inclure 13 représentants du parlement basé dans l'est du pays et qui appuie le maréchal Khalifa Haftar, 13 représentants du Haut conseil d'Etat et des personnalités invitées par l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé, a indiqué M. el-Alam. Il a également ajouté que l'agenda des discussions à Genève «sera inspiré de la grande conférence nationale (qui visait à organiser des élections) que nous tentons de faire l'année dernière si la guerre n'avait pas éclaté».

«L'ONU s'attend à ce que les pourparlers aient lieu demain (mercredi)», a également déclaré hier Rhéal Leblanc porte-parole des Nations unies à Genève, lors d'une conférence de presse. Avant hier, les deux camps avaient annoncé séparément avoir «suspendu» leur participation aux pourparlers politiques, invoquant des raisons différentes.

Pour sa part, la Manul a appelé les différentes parties «à placer les intérêts de la Libye et des Libyens au-dessus de toute autre considération afin de mettre fin rapidement aux souffrances de leur propre peuple, qui paie un lourd tribut chaque jour».

Les ambassades de France, d'Allemagne, d'Italie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, ainsi que la délégation de l'Union européenne en Libye, ont aussi appelé dans un communiqué les deux camps à «ne pas faire obstruction» au dialogue.

Il se sont félicités des «progrès considérables accomplis dans les pourparlers facilités par l'ONU à Genève vers un cessez-le-feu durable en Libye», à l'issue de la réunion d'une Commission militaire conjointe (JMC) qui s'était tenue jusqu'à dimanche passé à Genève où les deux camps sont parvenus à un «projet d'accord de cessez-le-feu» qui doit être finalisé en mars.

Si l'accord est validé par les deux camps, la Manul sera chargée de surveiller le cessez-le-feu avec le JMC, constitué de dix hauts responsables militaires - cinq pour chaque camp, le Gouvernement d'union nationale (GNA) dirigé par Fayez al-Sarraj, reconnu par l'ONU et basé à Tripoli, et le maréchal Khalifa Haftar dans l'Est.

Un cessez-le-feu a été conclu en janvier, mais la trêve a été régulièrement violée. Lundi, la Manul a renouvelé son appel aux deux parties pour qu'elles respectent pleinement la trêve actuelle et la protection de la population civile, des biens et des infrastructures vitales. Depuis le début de l'offensive du maréchal Haftar sur Tripoli, les affrontements ont fait plus de 1.000 morts. L'ONU a dénoncé l'ingérence de plusieurs acteurs internationaux dans le conflit en Libye, et en janvier à Berlin, les représentants d'une douzaine de pays, avaient promis de ne plus interférer dans les affaires intérieures libyennes.

SAHARA OCCIDENTAL

La Namibie qualifie l'ouverture de consulats étrangers dans les territoires sahraouis occupés de «violation flagrante» des résolutions de l'UA et de l'ONU

Le ministère des Relations internationales et de la Coopération de la Namibie a qualifié l'ouverture de consulats étrangers dans les territoires occupés du Sahara occidental de «violation flagrante» des résolutions de l'Union africaine (UA) et des Nations unies.

La directrice exécutive du ministère, Selma Ashipala-Musavyi, a souligné dans une déclaration, citée mercredi par l'agence de presse sahraouie (SPS), que «cet acte est en contradiction avec les résolutions des Nations unies et de l'Union africaine et soutient l'occupation du Sahara occidental et les souffrances concomitantes du peuple sahraoui».

Elle a ajouté que «le gouvernement de la Namibie a noté avec une profonde préoccupation que certains pays africains ont été attirés par la puissance occupante des territoires sahraouis pour ouvrir des consulats à Laayoune et Dakhla, en violation directe et flagrante des résolutions de l'Union africaine et des Nations unies sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance grâce à la mise en œuvre inconditionnelle de

la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la tenue d'un référendum au Sahara occidental». La Namibie a réitéré son soutien au peuple sahraoui dans son appel à l'autodétermination, appelant l'Union africaine à «rester saisie de la question du Sahara occidental jusqu'à ce que les résolutions pertinentes de l'UA et des Nations unies sur la question soient mises en œuvre». La position de la Namibie sur la question du Sahara occidental avait été réaffirmée, récemment, par le président namibien, Hage Geingob, qui a souligné que la «Namibie continuera de se battre et d'exiger l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

L'Afrique du Sud préoccupée par la poursuite de l'occupation marocaine et la violation des droits du peuple sahraoui

Le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Alban Potts, a exprimé mardi la préoccupation de son pays en raison de la persistance de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, depuis près de quatre décennies.

Dans son discours prononcé lors de la 43e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, le diplomate sud-africain, a dénoncé la violation flagrante



du droit international qui sape les efforts de la communauté internationale pour la résolution du conflit au Sahara occidental, affirmant que «Pretoria espère contribuer d'une manière efficace, et donne une impulsion au peuple sahraoui pour obtenir son droit à l'autodétermination». Pour M. Potts, la détérioration de la situation des droits de l'Homme dans cette dernière colonie en Afrique, suscite beaucoup d'intérêt du gouvernement sud-africain, qui «renouvelle une fois de plus son appel à toutes les parties internationales pour qu'elles veillent à ce que le peuple sahraoui jouisse des droits prévus par le droit international afin d'obtenir son droit à l'indépendance et à la paix». Le discours prononcé par M. Alban Potts, mardi à Genève, reflète en grande partie la volonté de l'Afrique du Sud, et son intérêt pour la cause sahraouie.

Il a réitéré le ferme soutien de son pays, à la lutte du peuple sahraoui, et la voie du règlement tel que défini par le droit international et les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité relatives au dossier.

Il convient de noter que l'Afrique du Sud est l'un des pays les plus actifs du Groupe de Genève pour soutenir le Sahara occidental, et travaille fortement au niveau de l'ONU, et des organisations internationales pour défendre les droits du peuple sahraoui, et mettre en évidence la réalité des violations des droits de l'Homme et du pillage des ressources naturelles dans les parties occupées du Sahara occidental.

Le Groupe de Genève, comprend des pays ayant des relations diplomatiques avec la République sahraouie Démocratique (RASD).

TUNISIE

Le président du Parlement plaide pour une réconciliation nationale

Le président du Parlement tunisien, Rached Ghannouchi, a plaidé hier en faveur d'une initiative législative permettant de réaliser une réconciliation nationale et parachever la mise en place des instances indépendantes dont la Cour constitutionnelle, à l'ouverture de la séance plénière consacrée au vote de confiance au gouvernement proposé par Elyes Fakhfakh. «L'instauration de la Cour

constitutionnelle est une priorité nationale», a-t-il dit, ajoutant qu'il est aujourd'hui indispensable de rétablir la confiance entre les différentes composantes de la scène politique.

La séance plénière de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP, Parlement), consacrée au vote de confiance au gouvernement proposé par le chef du gouvernement désigné Elyes Fakhfakh, a débuté en présence de 180 députés. Le chef du gouvernement désigné, Fakhfakh, avait dévoilé le 19 février courant, son cabinet ministériel, composé de 30 ministres et de 2 secrétaires d'Etat. Selon Fakhfakh, le nouveau cabinet ministériel fait l'objet d'un consensus entre les partis et blocs parlementaires associés aux concertations, dont les représentants ont signé, lundi, lors d'une réunion, le document contractuel relatif au plan d'action du gouvernement. Le document a été signé par le président du bloc parlementaire d'Ennahdha, Nourredine Bhiri (54 députés), le secrétaire général du Courant démocrate Mohamed Abbou (22 députés), le secrétaire général du mouvement Echaab, Zouhaier Maghzaoui (15 députés), le président du mouvement Thaya Tounes, Youssef Chahed (14 députés) et le président du bloc parlementaire de la Réforme Nationale, Hassouna Nasfi (16 députés).

Cependant, le conseil national du parti Qalb Tounes (Au Coeur de la Tunisie), réuni mardi, a décidé de ne pas voter en faveur du gouvernement d'Elyes Fakhfakh. Selon le dirigeant du parti, Iyadh Elloumi «le conseil national a donné ses recommandations au bloc du parti (38

députés) de rester vigilant, tout en prévoyant la possibilité d'accorder quelques voix au gouvernement s'il n'a pas pu atteindre les 109 voix nécessaires». Le parti «Machroua Tounes» a également dit ne pas accorder la confiance au gouvernement Fakhfakh, se disant «ne pas être concerné par la participation au prochain gouvernement ou la coalition gouvernementale». Il a estimé que «le document contractuel signé par le chef du gouvernement désigné Fakhfakh et un nombre de partis politiques et de blocs parlementaires, reste flou sur les points relatifs à l'avenir des entreprises publiques, la question de la justice transitionnelle et notamment la conciliation». Pour rappel, le président de la République tunisienne, Kais Saïed, avait chargé le 20 janvier dernier, Elyes Fakhfakh de former le gouvernement. Cette désignation était intervenue après que l'ARP (Parlement) n'a pas accordé la confiance, le 10 janvier, au gouvernement Habib Jemli, la personnalité choisie par le parti Ennahdha vainqueur aux législatives avec 54 sièges

L'armée tunisienne met hors d'état de nuire un terroriste à Kasserine

Un terroriste a été abattu mardi par des unités de l'armée tunisienne sur les hauteurs de la région de Kasserine, décréée zone militaire fermée, rapporte l'agence tunisienne TAP, citant une source sécuritaire locale. Dans une déclaration à l'agence officielle tunisienne, la même source précise que «l'opération se poursuit afin d'éliminer le reste des terroristes», sans donner d'autres précisions.

APS

GUINÉE

Le FNDC décide de "ne plus reconnaître" Alpha Condé comme chef de l'Etat

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) en Guinée a décidé lundi à Conakry, «de ne plus reconnaître Alpha Condé comme chef de l'Etat», et exige désormais «son départ» sans conditions du pouvoir, à moins d'une semaine de la tenue du double scrutin (référendum et législatives) du 1er mars. Au sortir d'une rencontre d'urgence, ce mouvement qui regroupe des acteurs politiques et de la société civile, considère «le refus de Alpha Condé de mettre en place la Haute Cour de Justice qui l'aurait jugé aujourd'hui (lundi), le FNDC, porteur des aspirations démocratiques du peuple de Guinée

décide de ne plus reconnaître M. Alpha Condé comme président de la République de Guinée et demande purement et simplement son départ», selon un communiqué qui a sanctionné cette plénière. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF), qui a accompagné le processus électoral en Guinée, a sévèrement remis en cause lundi la régularité d'un référendum et d'élections prévus dimanche par le pouvoir, en jugeant «problématiques» plus de deux millions de noms d'électeurs figurant sur les listes. L'OIF a du coup indiqué qu'il lui était «difficile» de continuer sa mission, six

jours seulement avant ces consultations. L'opposition au président Alpha Condé dénonce le référendum sur la Constitution et les législatives organisées simultanément comme une manœuvre du chef de l'Etat pour briguer un troisième mandat à la fin de l'année, alors que l'actuelle Constitution en limite le nombre à deux. La Guinée est en proie depuis quatre mois à la contestation contre une réforme constitutionnelle et contre le projet prêt de longue date au président Condé de chercher à se succéder fin 2020. M. Condé, 81 ans, ne confirme ni ne dément l'ambition d'un troisième mandat.

PALESTINE

Le plan de colonisation israélienne "vise à détruire une solution à deux Etats"

Le projet israélien de nouvelles colonies en Cisjordanie occupée ruinerait tout espoir de parvenir à une solution à deux Etats, a déclaré hier le chef de la diplomatie palestinienne Riyadh al-Maliki.

Ce projet de bâtir 3.500 logements pour des colons dans une zone dénommée E1 "est plus dangereux que tout autre projet de colonisation en Cisjordanie", a-t-il déclaré à la presse en marge du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Ce projet "vise à détruire une solution à deux Etats", a ajouté M. al Maliki. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a promis mardi la construction de 3.500 logements pour colons dans un secteur de Cisjordanie occupée. Si l'occupant israélien construit dans cette zone, la Cisjordanie sera coupée en deux, ce qui empêcherait la création d'un Etat palestinien disposant d'une continuité territoriale, ont dénoncé les Palestiniens et plusieurs ONG. Le président américain a présenté fin janvier un projet de règlement du conflit israélo-palestinien qui prévoit de faire de El-Qods occupée la capitale "indivisible" d'Israël et l'annexion de la Vallée du Jourdain et des plus de 130 colonies israéliennes en Cisjordanie occupée. Riyadh al-Maliki a par ailleurs salué la liste de 112 sociétés



étrangères opérant dans les colonies israéliennes malgré le caractère illégal de ces dernières au regard du droit international, dressée par l'ONU. Les autorités palestiniennes étudient des "mesures légales" pour obtenir des dédommagements de la part de ces entreprises qui "exploitent des ressources sans l'autorisation des propriétaires légitimes de ces terres", a-t-il dit.

"Nous sommes prêts à recevoir (ces sociétés) si elles souhaitent travailler légalement en territoire palestinien", a-t-il ajouté.

RUSSIE:

Poutine défend les forces de l'ordre accusées de violence lors de manifestations de l'opposition

Le président russe, Vladimir Poutine, a fermement défendu hier les forces de l'ordre, accusées d'avoir abusé de la force pour disperser les manifestations de l'opposition l'été dernier, rapportent les médias. «C'est leur devoir. Personne ne brandit une matraque juste comme ça. Si les gens se comportent en respectant les règles, les procédures et les lois, qui brandira une matraque?», a déclaré le président russe dans une interview à l'agence de presse publique Tass. De nombreux militants se sont insurgés, selon les médias, contre une réaction policière jugée excessive durant les manifestations de l'opposition de l'été dernier à Moscou, les plus importantes qu'a connues la Russie depuis 2012. Les critiques visaient particulièrement la Garde nationale, une force créée en 2016 relevant directement de l'autorité du président. Plusieurs manifestants ont en revanche été condamnés à des peines de prison pour «violence» après avoir été arrêtés durant les

manifestations non autorisées. «Aujourd'hui, on jette une bouteille d'eau (contre les policiers), demain une chaise et après on va saccager les voitures. C'est inadmissible!», a ajouté M. Poutine. Il a justifié une peine de prison à l'encontre d'un blogueur, Vladislav Sinita, condamné à cinq ans de prison pour un message sur Twitter où il appelait à des violences contre les enfants des policiers. «Cela peut déstabiliser brutalement la situation dans le pays, on ne peut pas plaisanter avec ça!», a assuré le président russe. Le chef de l'état a en outre salué la mobilisation publique ayant permis la libération du journaliste Ivan Golounov, arrêté en juin dernier pour «trafic de drogue» des charges qui se sont avérées avoir été «inventées de toute pièce». En janvier, la justice russe a annoncé l'arrestation de cinq ex-policiers qui avaient interpellé ce journaliste du site internet Meduza, réputé pour ses enquêtes sur la corruption.

VIOLENCES EN INDE:

Le ministre en chef de New Delhi annonce un couvre-feu et un déploiement de l'armée

Le ministre en chef de New Delhi, Arvind Kejriwal, a annoncé hier que le couvre-feu allait être imposé et que l'armée serait déployée pour contenir les violences dans la capitale indienne qui ont fait 18 morts. «J'ai été en contact avec un grand nombre de personnes toute la nuit. Situation alarmante. La police, malgré tous ses efforts, n'est pas en mesure de contrôler la situation et d'instaurer la confiance», a-t-il tweeté. Des violences

communautaires incessantes ont éclaté dans le nord-est de la ville après que des foules de manifestants armés de bâtons ont commis des incendies criminels, des pillages et des actes de vandalisme. Près de 200 personnes, dont des policiers, ont été blessées, tandis que des commerces, des maisons et des véhicules ont été incendiés. Les affrontements ont éclaté dimanche à New Delhi entre partisans et opposants à la Loi sur la ci-

toyenneté (CAA), s'aggravant lundi et mardi. Ces manifestations contre cette loi controversée ont éclaté le 11 décembre quand elle a été adoptée par la chambre haute du Parlement indien. Elle vise à accorder la citoyenneté indienne aux clandestins originaires d'Afghanistan, du Bangladesh et du Pakistan s'ils sont de confession hindouiste, sikh, bouddhiste, jaïniste, parsie et chrétienne, excluant de facto les musulmans.

YÉMEN:

Le régime de sanctions de l'ONU renouvelé sur un fond de tensions avec Moscou

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé mardi jusqu'en février 2021 son régime de sanctions pour le Yémen, au terme d'une négociation très tendue entre Londres et Moscou qui a rejeté, menace de veto à l'appui, toute mention même implicite à l'Iran. Treize pays ont adopté une résolution proposée par le Royaume-Uni, deux se sont abstenus, la Russie et la Chine.

Le régime de sanctions, qui expirait mercredi, comprend la prolongation du mandat des experts de l'ONU chargés de contrôler l'embargo sur les armes imposé en 2015 et la possibilité d'imposer des gels d'avoirs et des interdictions de voyages. Alors que la négociation ne présentait pas depuis une semaine de difficultés majeures, la Russie s'est soudainement opposée lundi au texte rédigé par le Royaume-Uni, menaçant de recourir à son droit de veto et proposant un contre-projet, selon des diplo-

mates. Moscou a notamment refusé toute mention relative à l'Iran, pays cité dans le dernier rapport des experts de l'ONU, a-t-on précisé de mêmes sources. Dans ce document, remis fin janvier, les experts affirment que les rebelles Houthis au Yémen disposent depuis 2019 de nouveaux armements (drones et missiles de croisière) dont certains «ont des caractéristiques techniques similaires à des armes fabriquées en Iran». L'Iran, qui soutient les Houthis, a toujours démenti leur fournir des armes. Lors de la négociation, le Royaume-Uni, qui avait repris les conclusions des experts, a d'abord abandonné toute identification de l'Iran. Londres a ensuite accepté en extrême, après une médiation de la France et de la Belgique, de supprimer toute référence à la similarité d'armes possédées par les Houthis avec de l'armement fabriqué dans la région, selon des diplomates.

APS

MALAISIE:

Mahathir propose de former un gouvernement d'union

Le Premier ministre démissionnaire malaisien, Mahathir Mohamad, a proposé hier de former un gouvernement d'union lors de sa première prise de parole depuis l'annonce surprise de son départ.

Cette déclaration intervient sur fond d'informations sur des «manoeuvres» dans les états-majors politiques, selon les médias, alors que des parlementaires de la coalition au pouvoir et de l'opposition ont tenté de former un gouvernement, et ce afin d'empêcher l'arrivée au pouvoir d'Anwar Ibrahim, successeur désigné de M. Mahathir. «La politique partisane doit être mise de côté pour l'instant», a déclaré dans un discours télévisé à la Nation M. Mahathir qui avait remis lundi sa démission au roi de Malaisie après l'échec de cette tentative.

«Si on me le permet, j'essaierai de former un gouvernement inclusif qui ne prenne position pour aucun parti politique», a-t-il assuré. M. Mahathir, 94 ans, considéré par certains comme le père fondateur de la Malaisie moderne, était revenu au pouvoir en 2018 quinze ans après l'avoir quitté, grâce à la victoire du Pacte de l'Espoir, une coalition qui comprenait nombre de ses anciens opposants dont Anwar Ibrahim, son ex-bras droit jusque dans les années 1990.

Les relations «houleuses» entre MM. Anwar et Mahathir dominent la vie politique en Malaisie depuis plus de vingt ans. M. Mahathir, qui avait déjà dirigé le pays de 1981 à 2003, s'était alors engagé à céder la place dans les deux ans à M. Anwar.

ÉTATS UNIS-AFGHANISTAN

Un accord entre Etats-Unis et talibans inclura un calendrier de retrait des troupes américaines

Le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, a déclaré qu'un éventuel accord de paix entre les Etats-Unis et les talibans afghans inclura un calendrier de retrait conditionnel des troupes américaines ainsi que le début des négociations inter-afghanes. Washington signera un accord avec les talibans «aux alentours du 29 février», seulement après la mise en œuvre réussie d'une semaine de réduction de la violence qui a commencé samedi en Afghanistan», a confié M. Pompeo aux journalistes, mardi, lors d'une conférence de presse du département d'Etat américain. L'accord «inclut un calendrier pour le retrait des troupes, qui se fera sous conditions et par étapes, ainsi que pour le début des négociations entre Afghans», a souligné le chef de la diplomatie américaine. Ces négociations, si elles ont lieu, seront «la première fois que des Afghans représentant toutes les parties prenantes au conflit s'assoient ensemble et débiteront le dur travail de réconciliation», a-t-il ajouté. Selon ce plan, la présence militaire américaine en Afghanistan, qui a commencé en 2001 et a été qualifiée de «ridicule» par le président américain Donald Trump, sera réduite en l'espace de 135 jours à 8.600 soldats par rapport aux 12.000 à 13.000 actuels, a rapporté la chaîne d'information CNN citant deux sources proches des négociations. Washington a annoncé la semaine dernière qu'un accord avec les talibans devrait être signé le 29 février, sans révéler le lieu. Les pourparlers de paix entre les deux parties ont commencé en 2018, mais ont été interrompus au moins deux fois en raison d'attaques des talibans contre le personnel militaire américain en septembre et décembre de l'année dernière.

ACCORD NUCLÉAIRE IRANIEN:

Réunion de conciliation à Vienne

Les Européens, la Chine et la Russie cherchaient hier à trouver avec l'Iran un terrain d'entente sur son programme nucléaire, lors de leur première rencontre depuis le lancement d'une procédure contre Téhéran, accusé de violer l'accord de 2015. Qualifiée dans les médias par le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov de «chance pour arrêter l'escalade avant qu'il ne soit trop tard», leur réunion se déroule à Vienne, en Autriche, au niveau des directeurs politiques dans le cadre de la commission mixte, l'instance de discussion prévue par l'accord sur le nucléaire iranien. Selon le terme du mécanisme de règlement des différends prévu par l'accord, les parties doivent tenter de trouver une solution avant de décider s'il convient de la soumettre aux ministres des Affaires étrangères. L'absence de conciliation peut mener au rétablissement par le Conseil de sécurité de l'ONU de toutes les sanctions qui avaient été levées dans le cadre de l'accord de Vienne, mais les Européens assurent que tel n'est pas leur objectif. La rencontre est présidée par Helga Schmid, spécialiste du dossier auprès du haut représentant de l'UE, Josep Borrell. Outre l'Iran, elle réunit des représentants de la Chine, la Russie, du Royaume-Uni, la France et l'Allemagne.

ASTRONOMIE

Les astronomes ont besoin d'aide du public pour traquer les trous noirs

Des milliers de trous noirs à portée de clic: un réseau d'astronomes européens appelle le grand public à l'aide pour trouver l'origine de structures complexes détectées dans l'Univers par radiotélescope, et qui seraient liées à de mystérieux trous noirs supermassifs présents au centre des galaxies.

Ce nouveau programme de sciences participatives, baptisé LOFAR Radio Galaxy Zoo, «donne à quiconque possède un ordinateur la possibilité d'aider la communauté scientifique» à interpréter les données recueillies par le radiotélescope LOFAR, un ensemble d'antennes réparties à travers l'Europe, explique mardi dans un communiqué l'Observatoire de Paris-PSL, qui exploite la partie française du réseau. LOFAR, qui observe les ondes radio émises dans l'Univers, est en train de construire une vaste image du «ciel radio»: contrairement aux images prises avec des télescopes optiques, les étoiles et les galaxies n'y sont pas directement visibles. On y voit en revanche des structures aux formes complexes, dont l'origine reste mystérieuse.

«Nous observons des ondes radio issues de particules chargées, qui sont produites par des phénomènes physiques hyper violents, notamment les trous noirs», détaille Cyril Tasse, astrophysicien à l'Observatoire, l'un des initiateurs du projet.

Lorsqu'un trou noir supermassif est actif, le radiotélescope ne montre que les jets de particules qu'il produit - de grands panaches de gaz éjectés loin hors de la galaxie - et pas l'objet en tant que tel: comme si l'on voyait le sillage d'un bateau, sans voir le bateau.



ENCYCLOPÉDIE EN LIGNE WIKIPÉDIA

L'Intelligence Artificielle pour des corrections

Malgré ses nombreux contributeurs, l'encyclopédie en ligne collaborative Wikipédia n'a souffert pas moins d'un sérieux problème d'erreurs à corriger. «Grâce au machine learning, l'IA développée par les chercheurs du MIT est capable de repérer

et de corriger les incohérences factuelles dans les textes publiés sur Wikipédia, le tout de manière automatique», nous apprend un papier du site 25fevrier.fr inséré le 25 février. Pour effectuer des corrections, le programme d'IA accède aux ré-

serve de savoirs du web. Mais il reste que l'affaire n'est pas une sinécure quand on sait que «puisqu'il y a 52 millions d'articles écrits dans 309 langues», précise ce même site.

DKnews

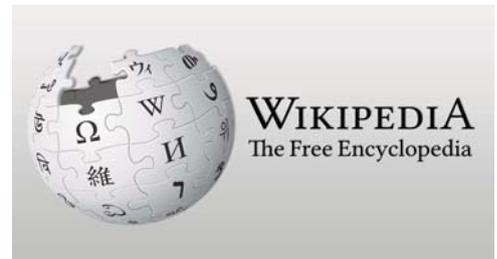
INVENTIONS

Les Algériens Khecheni et Bourouis décrochent le Grand Prix des Olympiades de l'innovation au Moyen-Orient



Les Algériens Syla Khecheni et Abderrahim Bourouis ont remporté le Grand Prix des Olympiades de l'innovation au Moyen-Orient dans sa 12e édition, a indiqué mardi un communiqué des Affaires étrangères. Les deux lauréats ont décroché deux prix d'une valeur de 15.000 USD, pour la conception d'une nouvelle version de

l'antidrone Sky-clock, a précisé le communiqué qui fait savoir que plus de 150 inventeurs représentant 41 pays ont pris part à cette manifestation. Organisée pour la première fois en 2007, cette manifestation est considérée parmi «les plus importantes expositions internationales dédiées aux inventions», conclut la même source.



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia (N.I.F) N°40801500006082 informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°35/2019 paru aux quotidiens nationaux «DK News» et «المساء» du 26/12/2019 relatif à:

Réalisation d'un port de pêche et de plaisance à Tala Guilief

-Wilaya de Bejaia-

Projet :

Assistance Technique et Suivi des Travaux des lots :

- «Travaux de revêtement du Terre-plein en Béton Bitumineux»
- «Dragage et Travaux de Confortement de la jetée principale sur 140 ml et du Musoir»

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement au laboratoire suivant :

Laboratoire : LEM-ALGER

Montant : 14 696 500,00 DA TTC

Délai Fixé par l'administration : Douze (12) Mois

Note Technique : 85,5/100

Critères : Pré qualifiée techniquement et moins disante

NIF : 099816000369235

OBSERVATION:

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 2016003865 du 27/02/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière

Direction de la santé et de la population du Wilaya de Tébessa

Etablissement public hospitalier Bouguerra Boulaares Tébessa

Matricule fiscale : 0008.1217.90140.54

Avis d'attribution provisoire d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales n°01/2020

Conformément aux dispositions l'articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, l'Etablissement public hospitalier Bouguerra Boulaares Tébessa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales n° 01/2020 paru le 25/01/2020 au quotidien akhbarachark et quotidien DK News relative à l'acquisition des différents produits alimentaires (lot n°01: Viande rouge, lot n° 02 : Viande blanche et Œufs, lot n° 03: Fruits et Légumes, lot n°: 04 Alimentations Générales, lot n° 05 : Pains), cité dans le tableau ci-dessous que l'attribution provisoire du marché après le Jugement est comme suit :

| Lots | Soumissionnaire | Montant avant vérification | Montant après vérification | Note technique | Critère de choix |
|------------------------------------|--|--|--|----------------|---|
| Lot n°01 : Viande rouge | Khaled Sarhani Commerce de gros de produits associés à la nutrition humaine Oum Elbouagui | Min : 3.585.000,00 DA Max : 4.541.000,00 DA | Min : 3.585.000,00 DA Max : 4.541.000,00 DA | 46 points | Offre qualifiée techniquement et moins disant |
| Lot n° 02 : Viande blanche et Œufs | Khaled Sarhani Commerce de gros de produits associés à la nutrition humaine Oum Elbouagui | Min : 4.208.490,00 DA Max : 4.967.130,00 DA | Min : 4.208.490,00 DA Max : 4.967.130,00 DA | 46 points | Offre qualifiée techniquement |
| Lot n° 03: Fruits et Légumes | Madessi Sarhani Agent grossiste en fruits et légumes Tébessa | Min : 5.892.791,00 DA Max : 6.696.090,00 DA | Min : 5.892.791,00 DA Max : 6.696.090,00 DA | 31 points | Offre qualifiée techniquement |
| Lot n° 04 Alimentations Générales | Djiffali Mohamed Raouf Commerce de gros de produits associés à la nutrition humaine Tébessa | Min : 1.863.064,50 DA Max : 2.267.383,80 DA | Min : 1.863.064,50 DA Max : 2.252.389,80 DA | 42 points | Offre qualifiée techniquement et moins disant |
| lot n° 05 : Pains | Industrielles Sayad Chaaban Bekkaria Tébessa | Min : 412.500,00 DA Max : 455.250,00 DA | Min : 412.500,00 DA Max : 455.250,00 DA | 52 points | Seul offre et qualifiée techniquement |

Tout soumissionnaire contestant le choix effectué par la commission d'évaluation des offres, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de la publication du présent avis dans la presse et le BOMOP (prendre en considération la 1ere publication) auprès de la commission secteur des marchés publics au niveau de la direction de la santé et de la population du Wilaya de Tébessa, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de recours est prorogée jusqu'au premier jour de travail, les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Anep : 2023000901 du 27/02/2020

MUSIQUE

Le duo japonais de musique traditionnelle «Wagaku Miyabi» anime un concert à Alger

«Wagaku Miyabi» (tambour et flûte), un concert de musique traditionnelle japonaise a été animé mardi soir à Alger par la chanteuse Hara Yoshiko au tambour et Kojima Yoko à la flûte japonaise, devant un public nombreux.

Apparues en kimonos noir et rouge, sous les applaudissements de l'assistance, le duo, Hara Yoshiko et Kojima Yoko, est monté sur la scène de la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh el feth, mise au fait de la tradition japonaise avec le décor d'une façade de paravents disposés en ligne brisée ornée d'une soie violacée.

Durant une heure de temps, les deux artistes, souriantes, ont présenté au public une dizaine de pièces qui perpétuent la tradition paysanne japonaise dans différentes situations de vie.

Les pièces, «Tao par Basara Aki et Koizumi Naoré», «Kagari Den-gawa par Toki Tataru», «Buchia-waze Taiko, chanson populaire de Chiba», «Kokiri Kobuchi, chanson populaire de Toyama», «Takeda No Komoriuta, chanson populaire de Kyoto», «Retsu par Sato Bunta», «J-Pop Now» et «Fiesta par Kojima Yoko», figurent parmi d'autres, au programme de cette soirée qui a drainé un public assez homogène, d'adeptes à la culture nipponne. Très dynamiques, semant la joie parmi les spectateurs, le duo japonais, exécutant des mélodies aux gammes pentatoniques étalées sur des rythmes ternaire, a restitué des situations de vies traditionnelles renvoyant aux thèmes de, «image de cuisson de céramique», «fête joyeuse, animée par des pêcheurs»,



«Chansons populaires de Toyama et Kyoto», «Peuple de Tsugaru nature», «J-Pop Senbon-Sakura, Hatsumi-Mika», «Naruto», célèbre bande dessinée et film d'animation au Japon. Hara Yoshiko et Kojima Yoko ont ensuite réservé à l'assistance la surprise -très appréciée- d'interpréter les pièces, «Fiesta» et «Desert Rose», aux thèmes tirés, de la chanson mythique, «Ya lawled dirou hala» du groupe mythique «El Bahara» de Sadek Djemaoui et du duo Sting-Mami, respectivement. Intégrant le public dans l'ambiance de la scène et les tours de chants qu'elles entonnaient, les deux artistes ont, à l'issue du spectacle,

carrément quitté la scène pour gagner l'extérieur de la salle après avoir franchi la porte de sortie, et d'inviter les spectateurs à se constituer en cercle et continuer à jouer et à chanter au milieu de l'arène qu'elles venaient de créer.

En présence de membres de la mission diplomatique japonaise accréditée à Alger, les artistes ont interagi avec le public, qui a apprécié le programme proposé et savouré tous ses instants dans la délectation. Organisé par l'ambassade du Japon, le spectacle «Wagaku Miyabi» (tambour et flûte), a été programmé à Alger pour une représentation unique.

RENCONTRE

L'art du goul populaire menacé de disparition à El-Bayadh

Des participants à une conférence sur «L'art du goul à El Bayadh», organisée mardi à Oran, se sont accordés que cet art populaire de l'oralité transmis de génération en génération est menacé de disparition. Mehdaoui Noureddine du centre universitaire d'El Bayadh, qui a abordé les résultats préliminaires du projet de recherche sur l'art du goul à El Bayadh, ses formes et ses contenus au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Es Sénia, a indiqué que cet art populaire ne se limitait pas seulement aux femmes d'El Bayadh est menacé de disparition dans la partie sud-ouest du pays. L'intervenant a souligné que le nombre d'orateurs excellent dans cet art et de conteurs dans la région d'El Bayadh a fortement diminué se limitant surtout à des personnes âgées, appelant à accélérer la collecte de ce patrimoine populaire pour le préserver. Le projet



de recherche piloté par l'unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, la littérature et les arts du CRASC a permis de recueillir plus de 73 recueils de Goul en arabe et en tamazight en six mois.

Ces œuvres composées de 70 à 80 vers ont été recueillies dans 17 régions d'El-Bayadh, à l'instar de Labiodh Sidi Cheikh, El Bnouid, Chellala, Bousseghoum, Rogassa et Brizina.

Le Goul est une expression populaire autodidacte de sentiments de femmes de la région, généralement accompagnée d'un tambourin traditionnel, «Bendir» et

d'une danse collective appelée «Es-Saf». Cet art, qui remonte à des siècles, reflète la vie sociale et culturelle qui régnait dans la région. L'universitaire Rahmani Leila, qui participe à ce projet de recherche en cours, a fait savoir que l'art de Goul traite de divers domaines et traditions de la région, comme les fiançailles, les fêtes de mariage, de circoncision et religieux, de chants lors du travail de la terre (cueillette de blé et d'olives), en plus d'événements que la région a connus dont les batailles durant la glorieuse guerre de libération nationale.

ORAN : Réouverture du mausolée du saint-patron Sidi M'hamed Benaouada après des travaux d'aménagement

Le mausolée du saint-patron Sidi M'hamed Benaouada, situé sur la façade maritime d'Oran a été rouvert mardi, après une fermeture ayant duré plusieurs années pour travaux d'aménagement et de réhabilitation.

Ce site, un patrimoine historique, est mitoyen au parc d'attraction éponyme ayant bénéficié d'une vaste opération d'aménagement pour accueillir les familles oranaises en quête de repos et de divertissement et autres visiteurs de la ville, surtout pour son emplacement surplombant la mer Méditerranée.

Le président d'APC d'Oran, Noureddine Boukhatem, a souligné que par cette opération (aménagement), inscrite dans le cadre de revalorisation du patrimoine immatériel de la ville d'Oran, il a été question de réhabiliter cet espace fréquenté jadis par des mouridines et disciples d'une part, et, d'autre part, pour permettre aux familles et visiteurs de cette ville méditerranéenne de revisiter la mémoire et l'oeuvre du saint-patron qui résista à l'occupant espagnol au XVIIe siècle.

«Sur demande des familles oranaises, nous avons aménagé cet espace, à l'instar de divers monuments que recèle la ville d'Oran dont les mausolées du saint-patron Sidi El Houari, Sidi Senoussi et Sidi Abdelkader», a-t-il déclaré.

De son côté, la déléguée de la culture à l'APC d'Oran, Fatiha

Kebab, a souligné qu'après avoir achevé l'aménagement de ce lieu, le site (parc) est devenu une destination pour les familles, surtout en fin de semaine et durant les vacances scolaires, ainsi que le jardin «Ibn Badis», situé dans le quartier antique «Sidi El Houari», qui a fait l'objet aussi de travaux de réhabilitation, notant que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la série d'activités culturelles que la commune a programmée à la veille de la célébration du mois du patrimoine (18 avril / 18 mai).

Les services communaux d'Oran ont élaboré un programme spécial de réaménagement du jardin public d'Oran à hai «Medina Jdida», a-t-elle fait savoir, signalant que ce projet est à l'étude et que les travaux seront lancés prochainement.

Le public, qui a assisté à la cérémonie de réouverture du mausolée de Sidi M'hamed Benaouada, a eu droit à des activités culturelles variées dont des madihs religieux. Le saint-patron Sidi M'hamed Benaouada qui vécut au 16e siècle, de son vrai nom M'hamed Ben Yahia Sidi M'hamed Benaouada, est originaire de la région de Oued Mina (Relizane). Il fut un savant érudit qui fonda une zaouia pour l'enseignement et l'hébergement des pauvres et des passants. Aux côtés des tribus de Medjaher il prit part à la célèbre bataille de Mazhagran le 26 août 1558 en battant l'occupant espagnol.

TIZI-OUZOU : Mouloud Mammeri, fondateur de l'anthropologie algérienne

Le chercheur, écrivain, linguiste, dramaturge et poète, Mouloud Mammeri (1917/1983) est le fondateur de l'anthropologie algérienne, a indiqué mardi à Tizi-Ouzou le professeur en archéologie et directeur du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPA), Slimane Hachi. Le spécialiste, qui a animé à la bibliothèque Amar-Ousaid Bouilfa de la maison de la culture de Tizi-Ouzou, une conférence débat sous le thème «Mouloud Mammeri au service de la recherche à travers la gestion du centre de recherche anthropologique, préhistorique et ethnographique d'Alger (ex-CRAPE)», a souligné l'apport de ce défunt chercheur à la préservation de l'héritage culturel algérien, ajoutant que Mammeri a fondé l'anthropologie algérienne avec ses travaux à Timimoun. Par le travail de recherche qu'il a effectué sur le Gourara (pratiques agricoles, poésie, rituels fêtes) et dont la fameuse Ahelil de Gourara classé patrimoine culturel immatériel de l'humanité, Mammeri a mis en place une méthodologie de travail exportable et ex-

tensible à tous les groupes et pays, a-t-il relevé. En outre Pr. Hachi a relevé que Mouloud Mammeri a eu le mérite d'avoir «algérianisé» l'ex-CRAPE dont il était le directeur en succession à Gabriel Camps, et ce en recrutant à partir du milieu des années 1970 et jusqu'en 1980, des jeunes algériens diplômés en sciences humaines (toutes disciplines confondues) qu'il a envoyé en formation et perfectionnement à l'étranger. Cette conférence a été organisée par la direction locale de la culture dans le cadre de la commémoration du 31ème anniversaire de la disparition de Mou-

loud Mammeri, en «reconnaissance de son parcours et de l'apport de son œuvre monumentale dans la connaissance de notre histoire et la reconstitution de notre mémoire collective» indiqué la directrice de la culture, Nabila Goumeziane dans son allocution d'ouverture. Cette commémoration a été marquée par la présence de lycéens (lycée El Khansa)est une occasion pour «passer en revue son œuvre qui mériterait d'être mieux connue par le grand public et à l'intérieur du système éducatif et de l'enseignement en faisant apprendre à nos enfants cette contribution ma-

jeure, à la culture algérienne et universelle que sont les romans, les essais et les poèmes qu'il a collectés» a-t-elle ajouté. Cette activité qui rentre dans le cadre de la Première journée patrimoniale initiée par cette même direction de la culture, a été marquée par le lancement du programme culturel de la commémoration du 31ème anniversaire de la disparition de Mouloud Mammeri qui s'étalera jusqu'au 28 de ce mois ou un recueillement sur la tombe du défunt anthropologue, enterré dans son village natal Taourirt Mimoune dans la commune de Beni yenni sera organisé.

ALGÉRIE-USA

L'art contemporain algérien s'expose à New York

Une vingtaine de créateurs algériens participent à une exposition collective d'art contemporain algérien à New York, la première du genre aux Etats-Unis, indiquent les organisateurs Intitulée «Waiting for Omar Gatlatto» (En attendant Omar Gatlatto), l'exposition se poursuit jusqu'au 15 mars à l'université new yorkaise «Columbia» et regroupe les œuvres d'artistes algériens établis en Algérie et ceux de la diaspora. Des installations, photographies et vidéos évoquant des thématiques aussi variées que le vécu de la jeunesse algérienne, l'exil ou la mémoire, comptent parmi les œuvres de ces artistes ayant, pour certains, vécu la période postindépendance des années 1960 et le terrorisme des années 1990, pour d'autres. Mounir Gouri, présente «Naufrage» (2016), une illustration vidéo de 9 mn qui aborde le quotidien de la jeunesse algérienne et ses aspirations. De son côté, Amina Minia présente «Chrysanthème» (2010), une collection de photographies consacrées au thème de la démocratie, à travers des clichés de monuments mémoriels et de cimetières.

AVIRON / ALGÉRIE - SÉLECTION NATIONALE (SENIORS/MESSIEUR): Un stage de pré-sélection du 27 au 29 février à Mila (Fédération)

La Fédération algérienne d'aviron et de canoë kayak organise un stage de pré-sélection, du 27 au 29 février au barrage de Béni-Haroun (Mila), pour dégager la liste d'athlètes qui composeront la future sélection nationale (seniors/messieurs), a-t-on appris hier de cette instance.

«Quinze candidats» sont concernés par ce stage, qui sera «supervisé par plusieurs entraîneurs nationaux» a encore précisé la fédération, au moment où les deux rameurs algériens déjà qualifiés pour les Jeux Olympiques de Tokyo, Kamel Aït Daoud et Sid Ali Boudina se trouvent en regroupement à Nantes (France).

Ces deux rameurs se trouvent en Charente-Maritime depuis le début du mois de février courant, où ils peaufinent leur préparation en compagnie de plusieurs athlètes locaux.

Aït Daoud et Boudina avaient décroché leurs billets respectifs pour les Olympiades nippones lors du tournoi qualificatif, disputé au mois d'octobre dernier en Tunisie. C'était dans la spécialité du 2000 mètres (Skiff / Léger).

Par ailleurs, la Fédération algérienne d'aviron et de canoë kayak a annoncé qu'elle tiendra son Assemblée générale ordinaire le samedi 29 février à Alger, pour l'adoption des bilans moral et financier de l'année 2019.

Une AGO pendant laquelle il sera procédé également à la présentation du plan d'action pour l'année 2020 et qui sera soumis à l'assistance pour approbation.

SPORT/JO-2020 DE TOKYO (CORONAVIRUS): Les organisateurs écartent l'idée d'une annulation

Les organisateurs des Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo (24 juillet - 9 août), ont écarté hier l'idée d'une éventuelle annulation de ce rendez-vous, au moment où le gouvernement japonais a demandé d'annuler ou de réduire l'ampleur des grands rassemblements, en raison des craintes de propagation du coronavirus.

«Nous n'y avons pas pensé. Nous n'en avons pas entendu parler. Nous avons posé des questions et on nous a dit qu'un tel projet n'existait pas», a déclaré le patron du comité d'organisation des JO-2020 de Tokyo, Toshio Muto.

Les questions autour du maintien des Jeux d'été interviennent alors que d'autres manifestations sportives, comme des matches de football, rituels d'ouverture du tournoi de sumo de mars, entre autres, sont visés par des reports ou annulations.

«Notre principe de base est de mener les Jeux olympiques et paralympiques comme prévu. C'est notre postulat», a lancé le patron des JO.

M. Muto a précisé que les organisateurs examineront les moyens de répondre aux demandes du Premier ministre Shinzo Abe d'annuler, de reporter les rassemblements ou d'en réduire l'ampleur, pendant les deux semaines à venir afin d'empêcher la propagation du coronavirus.

Il a néanmoins affirmé que le relais de la flamme olympique qui doit commencer le 26 mars à Fukushima et traverser le pays ne serait pas annulé, tout en admettant que des ajustements seraient peut-être nécessaires.

«Nous n'envisageons absolument pas de l'annuler. Mais nous allons penser la manière de l'organiser afin qu'il ne conduise pas à répandre le virus, en en réduisant l'échelle par exemple», a-t-il déclaré.

APS

COA : Mustapha Berraf confirme sa démission

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a confirmé hier sa décision «irréversible» et «irrévocable» de quitter l'instance olympique, moins de 24 heures après le rejet de sa démission «verbale» par le Bureau exécutif.

«On a attenté à mon honneur et celui de ma famille, ma démission est irréversible et irrévocable, c'est mon dernier jour en tant que président du COA», a déclaré Mustapha Berraf à l'APS.

Berraf avait annoncé mardi, lors d'une réunion du Bureau exécutif du COA, sa décision de quitter son poste, «fatigué» face aux «attaques répétées» dont il fait l'objet «lui et sa famille».

Mais les membres du Comité exécutif, dans un communiqué non signé mais avec l'en-tête du COA, ont rejeté à «l'unanimité cette décision» et «demandé au président de continuer sa mission, afin de ne point perturber la bonne marche de l'instance nationale olympique et la préparation des athlètes aux Jeux olympiques 2020».

«Ma décision a été notifiée au Comité exécutif, la réunion d'hier (mardi) était officielle, pas informelle. Elle a été consignée dans le PV.

Cette démission sera présentée devant les membres de l'assemblée générale, dont la réunion sera arrêtée



par le président intérimaire Hammad», a indiqué le président démissionnaire.

Selon Berraf, «le vice-président Meridja, à la tête de la Commission éducation à la Fédération internationale de judo, est en mission et ne peut pas assurer la présidence du COA.

C'est pour cette raison que Hammad assurera l'intérim.

Meridja est au courant et il n'y a pas de problème».

Enfin, Berraf a informé que sa démission «n'allait pas perturber» son travail en tant que président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et membre du Comité international olympique (CIO).

Contacté par l'APS, un membre du Bureau exécutif avait indiqué mardi que Mustapha Berraf voulait démissionner sous la «pression» des membres de sa

famille «qui n'en pouvaient plus» face aux «attaques répétées» dont ils font l'objet.

Pour le Comité exécutif, le président du COA, à qui il lui a réitéré son «soutien total», fait l'objet d'un harcèlement moral et d'attaques injustes et répétées touchant à sa personne, à sa dignité et à celle de sa famille émanant des mêmes personnes depuis le début du mandat olympique».

CYCLISME/EAU TOUR (4E ÉTAPE): Victoire au sprint du Néerlandais Groenewegen

Le Néerlandais Dylan Groenewegen (Jumbo) s'est adjugé au sprint la 4e étape du Tour des Emirats (UAE Tour) hier à Dubaï.

Le Britannique Adam Yates (Mitchelton) a conservé le maillot de leader au lendemain de sa prise de pouvoir à Jebel Hafeet.

Groenewegen a devancé le Colombien Fernando Gaviria et l'Allemand Pascal Ackermann, vainqueur dimanche de l'étape d'ouverture.

L'Australien Caleb Ewan, qui s'était imposé lundi dans une arrivée jugée en côte, a pris la 5e place derrière l'Irlandais Sam Bennett.

Groenewegen, 26 ans, a remporté son troisième succès de la saison après deux étapes du Tour de la Communauté de Valence (Espagne) au début du mois.

Aujourd'hui, la course revient à Jebel Hafeet au terme d'un parcours de 162 kilomètres.

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS MEHDI-BOURAS: Les Algériens Ali-Moussa et Abibsi passent au second tour

Les tennismen algériens Aymen Ali-Moussa et Mohamed Ali Abibsi ont composé leur ticket pour le second tour du tournoi international ITF juniors Mehdi-Bouras qui se déroule au Tennis club d'Hydra (Alger).

Ali-Moussa s'est imposé devant le Moldave Stamti Strestian sur le score de 7-6 (1), 7-5, tandis qu'Abibsi a gagné face au Tunisien Skander Mezouar par deux sets à zéro (6-2, 6-0).

Ali-Moussa affrontera mercredi au second tour le Français Mehdi Sadaoui, tête de série N.1 et 64e mondial des juniors.

Pour sa part, Abibsi défiera le Marocain Walid Ahouda, tête de série N.5.

Les trois autres Algériens engagés dans ce rendez-vous mondial ont été éliminés dès les premiers tours.

Il s'agit de Matis Amier, Mohamed Said Ounis et Bouchra Rehab Mebarki.

Amier, finaliste malheu-



reux du premier tournoi international ITF juniors d'Alger disputé la semaine précédente au Tennis club de Bachdjerrah, a perdu cette fois dès le premier tour devant le Tunisien Wissam Abderrahman, tête de série N.2, sur le score de 6-4, 6-4. Son compatriote Ounis est tombé face au Grec Fouzas Charalamps, tête de série N.7, sur le score de 6-3, 6-1. Pour sa part, Mebarki,

l'unique Algérienne engagée, s'est inclinée face à l'Italienne Anastasia Abbagnato, tête de série N.4, sur le score de 6-4, 3-6, 2-6.

Les tableaux finaux de ce rendez-vous se déroulent en présence de 64 joueurs (32 garçons et 32 filles) issus de 29 pays.

Amine Mohat, juge arbitre international algérien (white badge), dirige les tableaux simple et double,

tandis que Salah Bouzidani est le directeur du tournoi, dédié à la mémoire de Mehdi Bouras, ancien joueur de l'équipe nationale juniors décédé en 2013 à l'âge de 24 ans.

Il s'agit du second tournoi international des juniors organisé à Alger pour le compte de la saison sportive 2020, après celui clôturé samedi au Tennis club de Bachdjerrah

TOURNOI DE L'UNAF DES U-20 (QUALIFICATIONS/ CAN-2021) : L'Algérie candidate à l'organisation du tournoi qualificatif (FAF)

L'Algérie est candidate à l'organisation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 20 ans (joueurs nés en 2001 et 2002), prévu du 9 au 24 novembre prochain, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 en Mauritanie, rapportait hier la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Outre l'Algérie, la Tunisie s'est également positionnée pour abriter cette compétition, selon la même source.

Ce rendez-vous verra la participation de l'Algérie, du Maroc, de l'Égypte, de la Tunisie, et de la Libye.

L'équipe nationale des U-20, sous la conduite de Saber Bensmain, se trouve actuellement en Arabie saoudite, où elle prend part à la Coupe arabe des nations de la catégorie.

Les coéquipiers de Merouane Zerrouki disputent jeudi les quarts de finale face à la Tunisie (12h45).

Dans le programme des compétitions des sélections nationales pour l'année 2020, dévoilée par la FAF, l'Algérie pourrait également abriter le tournoi de l'UNAF, des moins de



17 ans (joueurs nés en 2004 et 2005), qualificatif à la CAN-2021 au Maroc. Ce rendez-vous qualificatif, fixé du 15 au 24 juillet prochain, verra la participation de l'Algérie, de la Tunisie, et de la Libye.

La sélection des moins de 18 ans (joueurs nés en

2003) prendra part au tournoi de l'UNAF prévu à Tanger au Maroc (22-29 mars), en compagnie du Maroc (pays hôte), de la Tunisie, et de deux pays africains à désigner.

Enfin, l'équipe de l'Académie de la FAF a été invitée pour participer au

tournoi de Villarreal (Espagne), prévu durant les vacances de printemps (à partir de la deuxième semaine de mars, ndlr), en compagnie de trois Académies espagnoles du Villarreal, du FC Valence, de l'Espanyol de Barcelone, et du FC Barcelone.

TOURNOI UFEA-ASSIST À TIRANA (1RE JOURNÉE): Défaite de la sélection algérienne (1-0) contre l'Albanie

La sélection algérienne des moins de 16 ans a perdu sur le score (1-0) contre son homologue géorgienne, mardi, pour le compte de la première journée du tournoi international «UEFA-Assist», qui se déroule du 23 février au 1er mars 2020 à Tirana (Albanie). L'unique réalisation de cette rencontre a été inscrite à la 65e minute de jeu, par Davit Shiolashvili, à un

moment où la sélection algérienne avait commencé à montrer des signes de fatigue.

Dans l'autre match de cette première journée, la Lituanie a dominé l'Albanie (pays hôte) aux tirs au but (5-3), après avoir fait match nul pendant le temps réglementaire (2-2).

Quoique, suivant les règlements de ce tournoi, cette victoire aux tirs

au but n'offre que deux points à la Lituanie, au moment où malgré la défaite, l'Albanie empoche un point, car ayant justement perdu par penalties.

Lors de la prochaine journée, le jeudi 27 février, l'Algérie sera opposée à la Lituanie, toujours au National team Center, alors que l'Albanie sera opposée à la Géorgie.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (20E JOURNÉE): 3 matchs, dont CRB-JSK, reprogrammés à des horaires différents (LFP)



Trois matchs de la 20e journée de Ligue 1 algérienne de football, dont le choc CR Belouizdad - JS Kabylie, ont subi une modification d'horaire, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) dans la soirée de mardi. Ces trois matchs, prévus le samedi 29 février se joueront ainsi à des heures différentes de celles qui étaient initialement prévues, à savoir : 15h00 pour ce chaud duel entre Belouizdad et Canaris, 17h00 pour CS Constantine - NC Magra et 17h45 pour MC Alger - MC Oran. Pour ce qui est des cinq autres rencontres inscrites au programme de cette 20e journée, elles se joueront aux horaires fixés initialement, à savoir : 17h00 pour ASO Chlef-Paradou AC, 15h00 (à huis clos) pour AS Aïn M'lila-CA Bordj Bou Arréridj, 17h00 pour USM Bel-Abbès-US Biskra, 17h00 pour ES Sétif-NA Hussein Dey et 17h00 pour JS Saoura-USM Alger.

LIGUE (USM ALGER): Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Dziri Billel

L'USM Alger a annoncé hier avoir trouvé un accord pour une séparation à l'amiable avec l'entraîneur Dziri Billel, sur "insistance" de ce dernier, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

"L'USMA et l'entraîneur Dziri Billel ont trouvé ce mercredi 26 février un accord pour une résiliation du contrat à l'amiable, après son insistance à quitter son poste.

La direction du club souhaite bon courage à Dziri Billel dans la suite de son parcours", indiqué le club algérois. Le départ de Dziri, arrivé durant l'intersaison, intervient deux jours après la défaite concédée dans le derby de la capitale lundi face au MC Alger (0-1) au stade du 5-juillet, dans le cadre de la 19e journée du championnat.

L'ancien capitaine de l'USMA avait déjà démissionné de son poste, à l'issue de l'élimination essuyée en 1/16es de finale de la



Coupe d'Algérie en déplacement face à l'ASM Oran (1-0), avant de revenir sur sa décision, suite à l'intervention d'Achour Djelloul, Président-directeur général du groupe Serport, nouveau actionnaire majoritaire de l'USMA.

L'USM Alger occupe la 9e

place au classement de Ligue 1 avec 25 points, à la veille de la 20e journée prévue samedi prochain. Les "rouge et noir" effectueront un déplacement périlleux à Béchar pour affronter la JS Saoura.

COUPE ARABE DES NATIONS U20 (QUARTS DE FINALE) : Tunisie-Algérie, derby indécis pour une place dans le dernier carré

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20), affrontera son homologue tunisienne aujourd'hui à 12h45 (algériennes) au stade l'Emir Saoud Benjeloua à Al Khobr (Arabie saoudite) en quarts de finale de la Coupe arabe de la catégorie, avec pour enjeu une place dans le dernier carré de la compétition.

Les joueurs de l'entraîneur Saber Bensmain, battus d'entrée face à l'Égypte (4-1), ont parfaitement réagi en dominant successivement la Palestine (1-0) et surtout le pays hôte l'Arabie saoudite (2-1), dans un match décisif.

Les partenaires du buteur Merouane Zerrouki n'auront cependant pas la tâche facile contre la sélection tunisienne qui a dominé le groupe A avec 7 points en remportant deux victoires contre respectivement l'Irak (2-1) et la Mauritanie (1-0), pour un nul devant le Koweït (1-1).

Dirigée par l'ancien international tunisien Maher Kenzari, l'équipe tunisienne a montré de belles choses lors de ses premières sorties dans le tournoi et compte bien le confirmer face à l'Algérie.

Outre la confrontation Algéro-tunisienne, le programme des quarts de finales prévus ce jeudi, nous propose un autre derby maghrébin entre la Libye et le Maroc, tandis que l'Égypte qui a dominé le groupe de l'Algérie lors de la phase de poules et l'un des prétendants au sacre final, croisera le fer avec l'Irak.

Le dernier quart de finale opposera le Sénégal, invité du tournoi, au Bahreïn. Les demi-finales se joueront elles le 2 mars, soit trois jours avant la finale programmée au stade de l'Emir Mohamed Ben Fahd à Dammam.

Programme des quarts de finale (heures algériennes) :

Al Khobr : Tunisie - Algérie 12h45

Ryad : Maroc - Libye 12h45

Al Khobr : Égypte - Irak 16h30

Ryad : Sénégal - Bahreïn 16h30.

C1: Gnabry et le Bayern corrigent Chelsea 3-0 en 8es de finale aller

Le Bayern Munich s'est presque assuré de participer aux quarts de finale de la Ligue des champions en corrigeant Chelsea 3-0 à Londres en huitième de finale aller, avec un doublé de Serge Gnabry et un but de Robert Lewandowski.

À Stamford Bridge, l'international allemand a asséné deux coups aux Blues en début de seconde période, à chaque fois servi par Lewandowski, avec un tir au niveau du point de penalty (51e) et une frappe croisée (54e) à la conclusion d'un contre magistral. Le Polonais a enfoncé le clou (76e) pour porter à 11 son total de buts dans cette C1.

SUSPENSION DE MAN CITY DES COMPÉTITIONS EUROPÉENNES : L'appel du club anglais enregistré par le TAS



Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a confirmé hier avoir enregistré l'appel introduit par Manchester City (Premier league anglaise de football), exclu pour deux ans des Coupes d'Europe de football pour avoir enfreint les règles du fair-play financier.

«L'appel est dirigé contre la décision de la chambre de jugement de la Commission de contrôle financier des clubs (ICFC) du 14 février 2020», a indiqué le TAS dans un communiqué.

Le 14 février, le gendarme financier de l'UEFA avait décidé d'exclure le champion d'Angleterre en titre pour les deux prochaines saisons de Coupes d'Europe, assortissant sa sanction d'une amende de 30 millions d'euros.

Le club mancunien, toujours en lice en C1 et actuel 2e du championnat anglais, avait immédiatement annoncé qu'il allait faire appel auprès du TAS.

Le Tribunal arbitral a expliqué dans son communiqué qu'il n'est «pas possible» pour l'heure d'indiquer quand il rendra sa décision.

Man City, où évolue l'ailier international algérien Riyad Mahrez était en appel hier soir à Madrid pour défier le Real, en 1/8es de finale (aller) de la Ligue des champions.

Le club mancunien a pratiquement perdu son titre de champion d'Angleterre au profit de Liverpool, qui compte 22 points d'avance sur les «Cityzens».

APS

LAOS 2 internationaux suspendus à vie pour un match truqué

Deux footballeurs de la sélection laotienne ont été suspendus à vie pour des allégations de match truqué lors d'une défaite 4-0 à Hong Kong, a annoncé hier la Confédération asiatique de football (AFC).

Khampheng Sayavutthi et Lembo Saysana ont été reconnus coupables de «conspiration visant à manipuler» le résultat de ce match amical joué à Hong Kong en octobre 2017.

Un comité disciplinaire a banni les deux joueurs de «toute activité relative au football à vie», a écrit l'AFC, l'instance gouvernante du football asiatique, dans un communiqué. L'AFC entend également demander à la FIFA d'étendre ces suspensions à l'échelle mondiale.

Aucune précision n'a été donnée sur les actions reprochées aux deux joueurs, mais l'AFC a expliqué que la sévérité des sanctions résultait d'une «politique de tolérance zéro sur les matches truqués».

Ce n'est pas la première fois que le football laotien est sanctionné pour des accusa-



tions de matches truqués: le meilleur club laotien de ces dernières années, le Lao Toyota FC, avait été banni de la Coupe de l'AFC en 2018 pour avoir «arrangé ou influencé» le résultat de rencontres comptant pour cette compétition en 2015 et 2016.

EUROPA LEAGUE (1/16ES DE FINALE - RETOUR) : Manchester United et le FC Séville en mauvaise posture

Les deux cadors européens : Manchester United et le FC Séville, en mauvaise posture, vont devoir sortir le grand jeu pour se qualifier aux 1/8es de finale de l'Europa League de football, à la veille des 1/16es de finale (retour).

En plus de l'Ajax Amsterdam, ces trois grosses écuries européennes, toutes accrochées au match aller, les Néerlandais sont de loin les plus mal en point.

Demi-finalistes de la Ligue des champions l'année passée, les joueurs d'Erik Ten Hag vont devoir marquer au moins trois buts à domicile contre les Espagnols de Getafe pour renverser le score de l'acte un (2-0 en Espagne) et s'éviter une sortie par la petite porte.

Les clubs anglais ne sont pas si sereins non plus, à part Wolverhampton, quasiment qualifié après sa leçon donnée à l'Espanyol Barcelone (4-0).

En effet, Manchester United n'a ramené qu'un match nul de Bruges (1-1) et Arsenal ne s'est imposé qu'en toute fin de rencontre sur le terrain de l'Olympiakos (1-0).

Un défi similaire attend le Séville FC, bousculé par les Roumains de Cluj à l'aller (1-1) et loin d'être aussi impérial que

lors de ses trois C3 remportées d'affilée entre 2014 et 2016.

Les clubs de Bundesliga, en pleine réussite en huitièmes de finale aller de Ligue des champions avec un joli trio sur trois (Dortmund, Leipzig, Bayern Munich ont tous gagné), sont également

dans le bon tempo en Ligue Europa: le Bayer Leverkusen se rend à Porto avec un but d'avance (2-1 à l'aller) tout comme Wolfsburg chez les Suédois de Malmö (2-1), et Francfort a fait le plus dur contre le RB Salzbourg en s'imposant 4-1 lors de la première manche.

Programme des rencontres (heures algériennes) :

Hier :

(18h00) Sporting Braga (POR) - Glasgow Rangers (SCO) (aller: 2-3)

Aujourd'hui :

(18h55) Espanyol Barcelone (ESP) - Wolverhampton (ENG) (aller: 0-4)

Basaksehir (TUR) - Sporting Portugal (POR) (aller: 1-3)

FC Porto (POR) - Bayer Leverkusen (GER) (aller: 1-2)

Bâle (SUI) - APOEL Nicosie (CYP) (aller: 3-0)

Linz (AUT) - AZ Alkmaar (NED) (aller: 1-1)

Malmö (SWE) - Wolfsburg (GER) (aller: 1-2)

La Gantoise (BEL) - AS Rome (ITA) (aller: 0-1)

(21h00) Ajax Amsterdam (NED) - Getafe (ESP) (aller: 0-2)

Celtic (SCO) - Copenhague (DEN) (aller: 1-1)

Séville (ESP) - CFR Cluj (ROU) (aller: 1-1)

Arsenal (ENG) - Olympiakos (GRE) (aller: 1-0)

Manchester United (ENG) - Club Bruges (BEL) (aller: 1-1)

Inter Milan (ITA) - Ludogorets (BUL) (aller: 2-0)

RB Salzbourg (AUT) - Eintracht Francfort (GER) (aller: 1-4)

Benfica (POR) - Shakhtar Donetsk (UKR) (aller: 1-2).

LIGUE DES CHAMPIONS / BAYERN MUNICH: Blessé face à Chelsea, Coman indisponible 5 jours

L'ailier français du Bayern Munich Kingsley Coman, blessé mardi soir à Chelsea en Ligue des champions, souffre d'une elongation musculaire «sans gravité» et ne devrait manquer qu'un seul match, selon son entraîneur Hansi Flick.

Le joueur âgé de 23 ans a été remplacé à la 66e minute du 8e de finale aller de Ligue des champions à Londres (3-0 pour le Bayern) après avoir ressenti une douleur derrière la cuisse. «Il ne souffre heureusement d'aucune blessure grave», indique le site du Bayern Munich mercredi matin, citant Hansi Flick: «Il a une légère elongation et va

devoir se reposer cinq jours».

Il manquera donc le déplacement à Hoffenheim samedi (15h30) pour la 24e journée de Bundesliga. La carrière de Coman est hachée par les blessures depuis son arrivée au Bayern.

Il avait été touché au genou début décembre et n'avait été titularisé qu'une fois depuis son retour de blessure, le 16 février.

Vendredi dernier en championnat contre Paderborn (3-2), il avait été ménagé et n'était entré qu'à l'heure de jeu. Le Bayern est en tête du championnat d'Allemagne avec un point d'avance sur Leipzig.



L'AC MILAN PRÊT À NÉGOCIER AVEC ZLATAN

Les Rossonneri ont gagné 4 de leurs 8 matches de Serie A en 2020 (3 nuls, 1 défaite). 7es au classement, ils restent néanmoins à une dizaine de points d'une qualification en Ligue des champions, condition sine qua non pour que le contrat du Suédois (38 ans) soit automatiquement prolongé d'une année. Selon Calciomercato, le directeur sportif Paolo Maldini n'exclut aucunement d'enlamer des discussions avec Ibrahimovic dans les prochaines semaines, afin d'évoquer une prolongation peu importe le classement final de l'AC Milan.



HANSI FLICK RASSURANT POUR COMAN !

Sorti sur blessure lors de la victoire face à Chelsea (3-0), l'international tricolore souffre d'une elongation musculaire. Il sera éloigné des terrains durant une semaine. Peu après l'heure de jeu dans la rencontre entre Chelsea et le Bayern Munich (0-3), Kingsley Coman ralentissait sa course se tenant la cuisse droite avant de demander le changement. Une nouvelle blessure pour l'ailier bavarois à quelques jours du rassemblement des Bleus. A l'issue de la rencontre, son entraîneur "Hansi" Flick a donné des nouvelles rassurantes pour son joueur. "Il a une légère elongation et va devoir se reposer 5 jours", a expliqué l'entraîneur bavarois. "Il ne souffre heureusement d'aucune blessure grave", a poursuivi le club dans un communiqué. Ainsi, il devrait être opérationnel dès samedi face à Hoffenheim.

Marco Reus finalement disponible face au PSG

Le Borussia Dortmund pourrait enregistrer un retour important en marge du match retour de Ligue des Champions face au PSG.

Absent lors du match aller, le capitaine du BVB, Marco Reus, serait sur le point de retrouver les terrains. Selon plusieurs sources dont le média allemand Kicker et le journal L'Équipe, le numéro 11 allemand pourrait faire son grand retour, le 11 mars, sur la pelouse du Parc des Princes. L'international allemand entame une course contre la montre. Annoncé indisponible pendant quatre semaines, le capitaine du club de la Ruhr pourrait finalement être disponible pour le match retour face aux Parisiens soutiennent les quotidiens sportifs Kicker et L'Équipe. Joueur clé de l'effectif de Lucien Favre, son retour ferait un grand bien à ses coéquipiers qui ont réalisé une belle performance face aux partenaires de Neymar lors du match aller (victoire 2-1). Cette saison, le numéro 11 du BVB a inscrit 12 buts et délivré 5 passes décisives en 23 matchs joués. Son retour permettrait à son entraîneur de disposer de plusieurs solutions offensives pour faire jouer les joueurs de la capitale.



LA BLESSURE DE DRIES MERTENS EST CONNUE

Buteur contre le FC Barcelone (1-1), Dries Mertens était sorti blessé lors du match, mais il ne souffre que d'une simple contusion à la cheville droite. Mais par la suite, Mertens a été contraint de quitter ses partenaires, remplacé à la 54e minute de la rencontre par Milik, en raison d'une fautive de Busquets. Toutefois, les nouvelles sont plutôt rassurantes pour l'attaquant, puisque son club a indiqué qu'il souffrirait d'une contusion à la cheville droite. Cela devrait lui permettre d'être présent pour le match retour de C1 au Camp Nou (18 mars), même si Naples n'a pas encore communiqué sur la durée de son absence.

Matic proposé à trois clubs italiens

Selon les dernières rumeurs mercato, le milieu serbe aurait été proposé en Italie. Alors que son contrat se termine au mois de juin prochain, Nemanja Matic n'envisagerait pas de prolonger à Manchester United. Le milieu de terrain serbe souhaiterait quitter le championnat anglais pour découvrir la Serie A, d'après les rumeurs mercato venues d'Italie. Selon Calciomercato plus précisément, son agent l'aurait déjà proposé au Milan AC, à la Juventus Turin et à l'Inter Milan. Pour le moment, les dirigeants Rossoneri auraient repoussé les services du joueur en raison de son salaire élevé. Chez les Bianconeri, on miserait plutôt sur Paul Pogba. Reste les Nerazzuri qui pourraient proposer un contrat au joueur.



La pensée de Gnabry pour Arsenal

Double buteur à Chelsea (0-3), marai en Ligue des Champions, Serge Gnabry (24 ans, 6 matchs et 6 buts en LdC cette saison) a eu une petite pensée pour Arsenal. En effet, l'ailier allemand n'a pas hésité à mettre en avant son ancien club après avoir piétiné les Blues. "Londres est toujours rouge", a souligné l'ex-Gunner sur Twitter. Un doublé contre Chelsea, un quadruplé face à Tottenham au premier tour... Gnabry a puni comme il se doit les rivaux londoniens d'Arsenal !

ALGÉRIE-QATAR

Le Président Tebboune et l'Emir du Qatar se félicitent de l'évolution des relations bilatérales

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani se sont félicités mardi à Alger de l'évolution "positive" des relations établies entre les deux pays, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Tamim ben Hamad Al Thani qui a effectué une visite officielle d'une journée en Algérie, indique-t-on de même source.

Lors de ces discussions tenues en tête-à-tête puis élargies aux membres des deux délégations, les deux dirigeants "se sont félicités de l'évolution positive des relations établies entre l'Algérie et le Qatar", convenant d'"élargir les domaines de coopération de manière à exploiter les capacités des deux pays".

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu, mardi, des entretiens avec l'Emir de l'Etat du Qatar, son Altesse Cheikh

Les deux parties ont également "échangé sur la situation régionale,



particulièrement le problème libyen, relevant unanimement l'impératif d'oeuvrer pour une Libye affranchie des mercenaires étrangers et des armes, et à l'abri des in-

terventions étrangères afin de favoriser une solution politique garantissant l'unité territoriale et la souveraineté nationale de l'Etat libyen", conclut le communiqué.

ALGÉRIE-PALESTINE

M. Chenine réaffirme la position constante de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a réaffirmé, lors d'une audience accordée hier à l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Amine Makboul, la position constante de l'Algérie soutenant les droits du peuple palestinien et sa cause juste, a indiqué un communiqué de l'APN.

Lors de cette rencontre, "les deux parties ont passé en revue les relations historiques solides et profondes entre les deux pays et évoqué les derniers développements de la question palestinienne sur la scène internationale, tout en affirmant la position constante soutenant les droits du peuple palestinien et sa cause juste lors des différents fora parlementaires".

ALGÉRIE-GHANA

M. Boukadoum reçoit le ministre de l'Aviation du Ghana

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a reçu mardi le ministre de l'Aviation de la République du Ghana, Joseph Kofi Adda, indique un communiqué du ministère. L'entretien a porté sur "les relations bilatérales et les moyens de les développer et le soutien mutuel au sein des organisations régionales et internationales", ajoute le communiqué.

APS

NIGÉRIA

L'Algérie condamne "fermement" l'attaque terroriste perpétrée dans la région de Gombi

L'Algérie a "fermement" condamné hier l'attaque perpétrée par le groupe terroriste Boko Haram dans la région de Gombi, au nord-est du Nigeria, exprimant son "entière solidarité" avec le Gouvernement et le peuple nigériens dans cette épreuve. "Nous condamnons fermement l'attaque odieuse perpétrée par le groupe terroriste Boko Haram dans la région de Gombi, relevant de l'Etat d'Adamawa au nord-est du Nigeria, faisant plusieurs morts parmi les populations civiles et dans les rangs de l'Armée nigérienne", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étran-

gères. "Nous présentons nos condoléances et notre compassion aux familles des victimes de cet acte ignoble, comme nous assurons de notre entière solidarité avec le Gouvernement et le peuple frère du Nigeria dans cette douloureuse épreuve", a-t-il ajouté.

Le porte-parole du MAE a affirmé que "ces attaques contre des cibles civiles renseignent sur l'échec de l'entreprise terroriste et de ses relais dans la région face à la détermination et la fermeté des autorités nigériennes dans la lutte implacable qu'elles mènent contre l'hydre terroriste".

PARLEMENT

Election du représentant du Conseil de la nation au Conseil constitutionnel le 11 mars prochain

Le Bureau du Conseil de la nation a décidé la tenue d'une séance plénière le 11 mars prochain pour l'élection de son représentant au Conseil constitutionnel, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement.

"Suite aux conclusions de la réunion du bureau du Conseil de la nation élargie aux présidents des groupes parlementaires du 23 février, le Bureau du Conseil de la nation a décidé de la tenue d'une plénière mercredi le 11 mars 2020 à 09h30 consacrée à l'élection du membre du Conseil constitutionnel au titre du Conseil de la nation, le Bureau ayant finalisé l'examen des procédures relatives à cette opération", précisé le communiqué.

Dans ce cadre, le dernier délai pour le dépôt des candida-

tures au niveau du Bureau du Conseil a été fixé au 08 mars 2020, a ajouté la même source. A rappeler que le Bureau du Conseil de la nation avait tenu, dimanche dernier, une réunion élargie aux présidents des groupes parlementaires et consacrée à l'examen et au débat du programme des travaux du Conseil lors de la prochaine période.

Nombre de questions ont été abordées à cette réunion, entre autres l'élection du représentant du Conseil de la nation au Conseil constitutionnel.

Des instructions ont été données, à cette occasion, à l'adresse des services concernés au Conseil pour la prise des mesures pratiques pour la programmation d'une séance plénière consacrée à cette opération.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Le Président Tebboune quitte Alger pour une visite d'Etat en Arabie Saoudite

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a quitté Alger hier matin en direction de l'Arabie Saoudite pour une visite d'Etat, à l'invitation du Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud. Au cours de cette visite de trois jours, les dirigeants des deux pays examineront les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, la coordination et la concertation sur les questions d'intérêt communs.

Une nouvelle dynamique et des perspectives prometteuses pour le renforcement de la coopération bilatérale

La visite d'Etat du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis hier en Arabie Saoudite, constitue une occasion pour impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale, ouvrir des perspectives de partenariat prometteuses et augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays.

L'Arabie Saoudite est le premier pays arabe que M. Tebboune visite depuis son élection à la présidence de la République, et ce en réponse à l'invitation du Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud.

Le Président de la République avait exprimé la volonté d'effectuer une visite en Arabie Saoudite, pays auquel "nous vouons fraternité et considération", avait-il dit, mais la visite avait été reportée en raison de "son agenda interne chargé, avec l'ouverture de plusieurs chantiers".

Au cours de cette visite de trois jours, les dirigeants des deux pays examineront les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, la coordination et la concertation sur les questions d'intérêt commun.

Cette visite est à même de contribuer à la concrétisation des projets de partenariat et d'investissement, convenus au cours des intensives visites effectuées durant ces dernières années par les hauts responsables des deux pays.

A cet effet, l'Algérie et l'Arabie Saoudite s'emploient à donner un nouvel élan à la coopération bilatérale et à offrir de nouvelles perspectives aux investisseurs en vue d'augmenter le volume des échanges commerciaux, et ce partant des relations privilégiées unissant les deux pays et de la volonté commune de leurs dirigeants d'élargir le partenariat économique.

Cette visite devrait insuffler une nouvelle dynamique aux différents ateliers bilatéraux issus de la 13^{ème} session de la commission mixte algéro-saoudienne, tenue en avril 2018 à Ryadh, et qui a été sanctionnée par la signature de trois accords de coopération en matière d'investissement, de conformité, de normalisation ainsi que dans le domaine des relations internationales.

L'Algérie avait abrité, en février 2017, les travaux de la 12^{ème} session de la commission mixte algéro-saoudienne.

Pour sa part, l'Arabie Saoudite souhaite établir des partenariats d'investissement stratégiques avec l'Algérie à l'effet de booster et hisser les relations économiques au niveau des relations politiques entre les deux pays,

d'autant qu'Alger affiche sa disposition à coopérer avec Ryadh dans tous les domaines économiques, notamment industriels où des progrès notables sont enregistrés ces dernières années.

Les deux pays aspirent à l'établissement de partenariats dans les domaines des hydrocarbures, pétrochimie, agriculture, industrie, économie du savoir et tourisme, des secteurs où l'Algérie soutient l'investissement, en accordant plusieurs facilités.

L'Arabie Saoudite figure parmi les partenaires principaux de l'Algérie avec un volume d'exportation de 473 millions USD durant les neuf premiers mois de l'année passée. Cette visite constitue une occasion pour échanger les vues sur les questions arabes politiques et économiques d'intérêt commun, et à leur tête, la cause palestinienne et les situations dans certains pays arabes, outre les évolutions du marché pétrolier.

A ce propos, le ministre de l'Energie M. Mohamed Arkab avait fait état récemment d'une réflexion profonde en cours sur une réduction additionnelle de la production de pétrole par les pays "Opep+" pour la période allant de février à juin prochain pour garantir l'équilibre entre l'offre et la demande et empêcher ainsi une dégringolade des prix.

"Le volume des réductions n'est pas encore déterminé. Les consultations se poursuivent toujours avec tous les pays (Opep et Non-Opep) et le volume des réductions additionnelles sera déterminé selon les capacités de chaque Etat", avait déclaré le ministre.

Pour rappel, le Prince héritier de l'Arabie Saoudite, Mohamed ben Selmane ben Abdelaziz Al-Saoud, vice premier ministre et ministre de la défense avait effectué en décembre 2018 une visite officielle en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau composée de ministres, d'hommes d'affaires et d'éminentes personnalités saoudiennes. En mars 2018, le ministre saoudien de l'Intérieur, l'Emir Abdelaziz Ben Saoud Ben Nayef Ben Abdelaziz Al-Saoud, s'était rendu en Algérie pour une visite officielle.

Lors de la visite du Prince héritier saoudien, un conseil d'affaires algéro-saoudien avait été organisé, dont les travaux ont été sanctionnés par l'augmentation des investissements saoudiens en Algérie durant les années à venir. Le secteur industriel se taillera la part du lion, notamment avec le lancement d'investissements prometteurs dans les secteurs agricole et touristique.